



BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI

2022

RAPPORT DE
STABILITE FINANCIERE

EXERCICE 2022 - NUMERO 8

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vi
LISTE DES ENCADRES.....	vii
LISTE DES ANNEXES.....	vii
LISTE DES ACRONYMES.....	viii
MISSIONS DE LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI.....	x
VISION DE LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI.....	x
PREFACE.....	xi
RESUME.....	xiii

CHAPITRE 1 : SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE, REGIONALE ET NATIONALE.....2

1.1. Contexte macroéconomique mondiale.....	2
1.2. Contexte macroéconomique en Afrique subsaharienne.....	4
1.3. Environnement économique dans la CEA.....	7
1.4. Conditions macroéconomiques du Burundi.....	10
1.4.1. Croissance économique.....	10
1.4.2. Finances publiques.....	10
1.4.3. Dette publique.....	11
1.4.4. Situation monétaire et financière.....	11
1.4.4.1. Inflation et taux d'intérêt.....	11
1.4.4.2. Evolution des agrégats monétaires.....	12
1.4.4.3. Evolution du crédit à l'économie.....	12
1.4.4.4. Endettement des entreprises et ménages.....	13
1.5. Défis pour la stabilité financière du Burundi.....	14
1.5.1. Augmentation de l'endettement public.....	14
1.5.2. Evolution des transactions internationales courantes et des réserves de changes.....	14
1.5.3. Hausse du niveau des prix au niveau national.....	16
1.6. Synthèse de la situation macroéconomique du Burundi.....	17

CHAPITRE 2 : EVOLUTION DU SYSTEME FINANCIER.....20

2.1. Structure du système financier.....	20
2.2. Secteur bancaire.....	21
2.2.1. Situation du secteur bancaire.....	21
2.2.1.1. Emplois du secteur bancaire.....	21
2.2.1.2. Ressources du secteur bancaire.....	22
2.2.2. Qualité du portefeuille crédit.....	22
2.2.3. Adéquation des Fonds propres.....	24
2.2.4. Liquidité.....	25
2.2.5. Rentabilité du secteur bancaire.....	25
2.2.6. Tests de résistance.....	26
2.3. Secteur de la Microfinance.....	29
2.3.1. Structure du secteur de la Microfinance.....	29
2.3.2. Ressources du secteur de la Microfinance.....	30
2.3.3. Emplois du secteur de la Microfinance.....	31
2.3.4. Structure des financements par secteur.....	31
2.3.5. Qualité du portefeuille crédit.....	32

2.3.6. Adéquation des fonds propres du secteur de la Microfinance.....	32
2.3.7. Liquidité du secteur de la Microfinance.....	33
2.3.8. Rentabilité du secteur de la Microfinance.....	33
2.3.9. Exposition envers le secteur bancaire.....	34
2.3.10. Principaux risques des IMF.....	34
2.3.10.1. Risque de crédit.....	34
2.3.10.2. Risque opérationnel.....	34
2.3.10.3. Risque de gouvernance.....	35
2.4. Secteur de l'assurance.....	35
2.4.1. Structure du secteur de l'assurance.....	35
2.4.2. Performances du secteur de l'assurance.....	36
2.4.2.1. Evolution des primes des assurances.....	36
2.4.2.2. Evolution des sinistres.....	36
2.4.2.3. Rentabilité du secteur de l'assurance.....	37
2.5. Services financiers numériques.....	38

CHAPITRE 3 : DEVELOPPEMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE ET DES INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ.....

3.1. Marché monétaire.....	41
3.1.1. Marché interbancaire	41
3.1.2. Taux d'intérêt sur les crédits et les dépôts.....	42
3.1.3. Opérations d'apport de liquidité par la BRB.....	42
3.1.4. Marché des titres du Trésor.....	43
3.2. Système de règlement-livraison des titres.....	44

CHAPITRE 4 : EVOLUTION DU CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE.....

4.1. Régulation du secteur bancaire.....	47
4.2. Régulation du secteur de la microfinance.....	47
4.3. Régulation du marché des capitaux.....	47
4.4. Régulation des compagnies d'assurance.....	47
4.5. Cadre de supervision macroprudentielle.....	48
4.6. Mesures prises dans le cadre de la politique de change.....	48

PERSPECTIVES.....

ANNEXES.....

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Risques sur la stabilité financière en 2022.....	xv
Tableau 2 : Croissance du PIB dans les pays de la CEA (%).....	7
Tableau 3: Evolution de l'inflation au niveau de la CEA.....	8
Tableau 4 : Dette Publique dans les pays de la CEA (% du PIB).....	8
Tableau 5 : Déficit budgétaire dans les pays de la CEA (% du PIB).....	9
Tableau 6 : Evolution du taux de prêts non performants au niveau de la CEA.....	10
Tableau 7 : Taux d'inflation* et taux d'intérêt**.....	12
Tableau 8 : Dettes des ménages et des entreprises (% du PIB).....	13
Tableau 9 : Endettement net des ménages et des entreprises (Mds de BIF).....	14
Tableau 10 : Evolution des réserves de change au sein de la CEA (Mois d'importation).....	15
Tableau 11: Taux d'inflation par composantes.....	16
Tableau 12 : Evolution des taux des prêts non performants au niveau de la CEA.....	23
Tableau 13 : Evolution du ratio de liquidité.....	25
Tableau 14 : Concentration des Actifs des IMF en MBIF.....	30
Tableau 15 : Qualité du portefeuille crédit.....	32
Tableau 16 : Taux de pénétration et densité d'assurance.....	35

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Croissance mondiale.....	3
Graphique 2 : Evolution de la dette publique du Burundi.....	11
Graphique 3 : Evolution du financement de l'économie (% du PIB).....	13
Graphique 4 : Synthèse de la situation macroéconomique du Burundi.....	17
Graphique 5 : Evolution de la structure du système financier.....	20
Graphique 6 : Structure des emplois (en %).....	21
Graphique 7 : Structure des ressources (en %).....	22
Graphique 8 : Evolution du ratio des prêts non performants (en %).....	22
Graphique 9: Structure des créances impayées au Burundi (en %).....	23
Graphique 10 : Taux de provisionnement des créances non performantes.....	24
Graphique 11 : Adéquation des fonds propres.....	24
Graphique 12 : Répartition du Produit Net Bancaire (en %).....	25
Graphique 13 : Soldes Intermédiaires de Gestion (en Mds de BIF).....	26
Graphique 14 : Frais généraux (MBIF) et Coefficient d'exploitation (%).....	26
Graphique 15: Résultat du choc de réajustement du provisionnement.....	27
Graphique 16: Résultat du choc d'augmentation proportionnel des prêts non performants.....	27
Graphique 17: Résultat du choc de dégradation sectoriel.....	28
Graphique 18: Résultat du choc de dégradation des grands débiteurs.....	28
Graphique 19: Répartition des ressources des IMF en MBIF.....	31
Graphique 20: Evolution des emplois des IMF en MBIF.....	31
Graphique 21: Répartition du crédit par secteur d'activité.....	32
Graphique 22: Evolution des fonds propres.....	33
Graphique 23 : Evolution des indicateurs de rentabilité des IMF.....	33
Graphique 24: Evolution des actifs pondérés au risque de crédit (MBIF).....	34
Graphique 25: Primes par type d'assurance.....	36
Graphique 26 : Sinistres du secteur.....	37
Graphique 27: Provisions techniques des assurances.....	37
Graphique 28: Evolution des transactions effectuées par les Etablissements de paiement.....	38
Graphique 29: Nombre de comptes des Etablissements de paiement.....	38
Graphique 30: Evolution de la liquidité bancaire en moyenne journalière (MBIF).....	41
Graphique 31: Opérations sur le marché interbancaire.....	41
Graphique 32: Taux moyens débiteur et créditeur.....	42
Graphique 33: Liquidité bancaire vs refinancement	43
Graphique 34: Apports de liquidité par appel d'offres de liquidité.....	43
Graphique 35: Encours des titres du Trésor détenus par le secteur bancaire.....	44
Graphique 36: Evolution des titres du Trésor traités via le CSD.....	45

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Facteurs de risques climatiques et leurs canaux de transmission à l'économie réelle et au système financier.....	18
--	----

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Indicateurs de Solidité Financière dans la CEA.....	52
Annexe 2 : Indicateurs de Solidité Financière pour les Etablissements de crédit.....	53
Annexe 3 : PIB aux prix constants (en Mds de BIF).....	54
Annexe 4 : Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques.....	55
Annexe 5 : Evolution des critères de convergence au Burundi.....	56
Annexe 6 : Structure de la dette publique.....	57

LISTE DES ACRONYMES

%	: Pourcentage
ACH	: <i>Automated Clearing House</i>
ARCA	: Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances
ARCT	: Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications
ASBL	: Associations Sans But Lucratif
B&EF	: Banque et Etablissements financiers
BIF	: Francs Burundi
BRB	: Banque de la République du Burundi
CAF	: Coût, Assurance et Fret
CEA	: Communauté Est Africaine
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
CIP	: Centrale des Incidents de Paiement
CM	: <i>Crises Management</i>
COMESA	: <i>Common Market for Eastern and Southern Africa</i>
CSD	: <i>Central Securities Depositor</i>
EGIC	: <i>East African Global Insurance Company</i>
EFs	: Etablissements Financiers
Etc.	: Et Cetera
Ets	: Etablissement
EtsFciers	: Etablissements Financiers
FGDR	: Fonds de Garantie de Dépôts et de Résolution
FMI	: Fonds Monétaire International
FP	: Fonds Propres
GFC	: Groupements Financiers Communautaires
IMF	: Institutions de Microfinance
INSBU	: Institut National de la Statistique du Burundi
Kg	: Kilogramme
MAC	: <i>Monetary Affairs Committee</i>
MASS	: <i>Macroprudential Analysis, Stress testing and Statistics</i>
MBIF	: Millions de Francs Burundi
Mds	: Milliards
MFBPE	: Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique
MUSD	: Million en USD
M2	: Masse monétaire
NB	: Notez Bien
N/A	: Non Applicable
ONG	: Organisations Non Gouvernementales
p.p.	: Point de pourcentage

PIB	: Produit Intérieur Brut
PNB	: Produit Net Bancaire
PNP	: Prêts Non Performants
RDC	: République Démocratique du Congo
REPSS	: <i>Regional Electronic Payment and Settlement System</i>
ROA	: <i>Return On Assets</i>
ROE	: <i>Return On Equity</i>
RTGS	: Système de Paiement et de Règlement en Temps Réel
SACCOS	: <i>Savings and Credit Cooperative Organizations</i>
T	: Tonnes
Trim.	: Trimestre
Tot Prov.	: <i>Total Provisions</i>
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
USD	: <i>United States Dollar</i>

MISSIONS DE LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

La Banque de la République du Burundi exécute les missions suivantes :

1. Définir et mettre en œuvre la politique monétaire ;
2. Définir et mettre en œuvre le régime de change ;
3. Détenir et gérer les réserves officielles de change ;
4. Réglementer et superviser les banques, les établissements financiers et les institutions de microfinance ;
5. Emettre les billets de Banque et les pièces de monnaie ;
6. Promouvoir un système financier stable et solide ;
7. Promouvoir un système de paiement national fiable, efficient et solide ;
8. Agir en qualité de Caissier de l'Etat ;
9. Réaliser toute autre tâche prévue par les statuts qui la régissent ;
10. Réaliser toute tâche que toute autre loi confierait à la Banque, sous réserve de sa compatibilité avec son autonomie.

VISION DE LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

La BRB, une Banque Centrale moderne, dotée de compétences techniques capables d'impulser l'innovation et d'assurer la stabilité du système financier pour un développement durable de l'économie burundaise.

PREFACE



En dépit des efforts notoires pour mitiger les effets de la pandémie du COVID-19 afin de soutenir la reprise économique, le déclenchement de la guerre russo-ukrainienne a ravivé de chocs multiples qui ont lourdement pesé sur les économies dans le monde entier en 2022.

A cet effet, l'on a noté des chocs contre le secteur bancaire et les institutions financières non bancaires liés à l'accroissement de l'endettement des ménages et des entreprises, à la volatilité des marchés financiers et de l'inflation, demeurant la source des préoccupations pour l'amélioration de la résilience du système financier. Cependant, les autorités nationales de surveillance bancaire ont continué à prendre des mesures sur base des outils macroprudentiels issus du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBBC) afin de soutenir les couches de la population les plus vulnérables et de contenir les impacts des vulnérabilités ayant pesé sur le système financier.

Au niveau de l'Afrique Subsaharienne, les secteurs financiers de la région ont plutôt demeuré résilients malgré la pénurie de financement, la résurgence de la pandémie du COVID-19 et le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Quant à la Communauté Est Africaine, le système financier est demeuré résilient malgré la crise de la pandémie de la COVID-19 et la persistance du risque lié à l'accroissement de la dette publique et de l'inflation d'autant que les banques ont enregistré des ratios de capital et de liquidité supérieurs aux seuils réglementaires requis.

Au Burundi, les risques liés à l'augmentation de la dette publique intérieure, l'augmentation du déficit extérieur courant, la diminution des réserves de changes, la dépréciation de la monnaie burundaise, la baisse de la production des produits de base exportés, ainsi que la hausse des cours des principaux produits de base ont affecté le système financier burundais. Néanmoins, la Banque de la République du Burundi a continué à promouvoir un système financier résilient aux vulnérabilités internes et externes, tout en renforçant le cadre réglementaire pour assurer la stabilité financière.

Ce huitième rapport sur la stabilité financière portant sur l'exercice 2022 fait état du système financier du Burundi, dénote les vulnérabilités et présente les résultats des tests de résistance, ainsi que les perspectives pour un système financier stable.

Edouard Normand BIGENDA KO



Gouverneur

RESUME

Plusieurs chocs tels que les effets de la pandémie du covid-19 et de la guerre entre la Russie et l'Ukraine ont surtout ralenti la croissance économique mondiale. La trajectoire de l'économie mondiale a connu une reprise cahoteuse baissière comme prévue dans les perspectives de l'économie mondiale issues du FMI. L'accroissement de l'endettement des ménages et des entreprises, la volatilité des marchés financiers et la hausse des prix mondiaux des produits de base et énergétiques font états des perturbations du système financier mondial quoique résilient.

Etant donné que les risques de dégradation des perspectives de l'économie mondiale restent élevés, les tensions du secteur financier pourraient s'amplifier et créer un phénomène de contagion, ce qui aboutirait à affaiblir l'économie réelle à cause d'une forte détérioration des conditions de financement et obliger les banques centrales à revoir leurs orientations. Dans un contexte d'augmentation des coûts de l'emprunt et de ralentissement de la croissance, les situations de surendettement de certains États pourraient se propager jusqu'à prendre une dimension plus systémique. En outre, la poursuite des mesures de relance économique aurait pour effet d'accroître le niveau de prise de risques des entreprises qui sont déjà trop endettées et le niveau de la dette souveraine.

En Afrique Subsaharienne, les secteurs financiers des pays de la région sont plutôt demeurés résilients grâce aux actions prioritaires menées pour améliorer la gestion des risques budgétaires dans un contexte de durcissement des conditions financières et adapter le rythme de resserrement de la politique monétaire au niveau et à la trajectoire de l'inflation.

Au niveau de la Communauté Est Africaine, l'activité économique a subi des perturbations aussi internes qu'externes pouvant affecter ses perspectives de croissance positives. Cela est dû à la suite du ralentissement économique mondial et de la rupture des chaînes d'approvisionnement ayant causé la flambée des prix des produits alimentaires et énergétiques. Le système financier de la Communauté Est Africaine est donc demeuré résilient malgré la crise de la pandémie, en liaison avec de solides réserves de capital et de liquidité et grâce à des mesures de politiques fiscales et financières visant à atténuer l'impact de la pandémie de covid-19 notamment en facilitant les conditions d'accès aux crédits par les ménages et les entreprises.

Au Burundi, le système financier est resté résilient à la hausse du niveau des prix au niveau national, à l'augmentation de l'endettement public intérieur, à l'augmentation du déficit extérieur courant et à la diminution des réserves de changes.

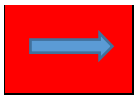
En outre, en terme de perspectives, une grande incertitude se manifeste, occasionnant des perturbations de l'activité économique à cause de l'évolution de la pandémie de la COVID-19 et les fortes tensions géopolitiques s'amplifiant sur la guerre entre la Russie et l'Ukraine et les sanctions en découlant contre la Russie ayant des retombées sur la flambée des prix des produits de base et alimentaires.

La Banque de la République du Burundi continue dans ses perspectives de prendre des mesures de politique monétaire et financière pour renforcer la stabilité du secteur financier contre les vulnérabilités internes et externes afin de garantir le système financier stable et la reprise économique à travers les mécanismes de gestion des crises et de refinancement des Etablissements de crédit en faveur des projets qui opère dans le secteur agro-pastoral qui est porteur de croissance.

Tableau 1 : Risques sur la stabilité financière en 2022



Risque lié à l'augmentation du déficit extérieur courant et à la diminution des réserves de changes



Risque lié à l'augmentation de l'endettement public intérieur



Risque lié à la hausse du niveau des prix au niveau national

Légende



Risque systémique très élevé

Risque systémique élevé

NB : La couleur indique l'intensité du risque tandis que la flèche indique la direction de ce dernier.

1

CHAPITRE 1 : SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE, REGIONALE ET NATIONALE

CHAPITRE 1 : SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE, REGIONALE ET NATIONALE

1.1. Contexte macroéconomique mondiale

En 2022, l'économie mondiale a subi des chocs exogènes liés à la pandémie du COVID-19 et la guerre russo-ukrainienne qui ont ravivé les perturbations de la reprise de la croissance économique. La croissance économique mondiale n'a pas cessé de ralentir, passant de 6,2% en 2021 à 3,4% en 2022, sous l'effet de ces chocs. Le ralentissement de l'économie mondiale pourrait s'expliquer par les effets de la guerre russo-ukrainienne, dont la hausse spectaculaire des prix des matières premières, l'augmentation de l'inflation, la détérioration des termes de l'échange, le durcissement des conditions monétaires, ainsi que la persistance de la crise sanitaire en Chine.

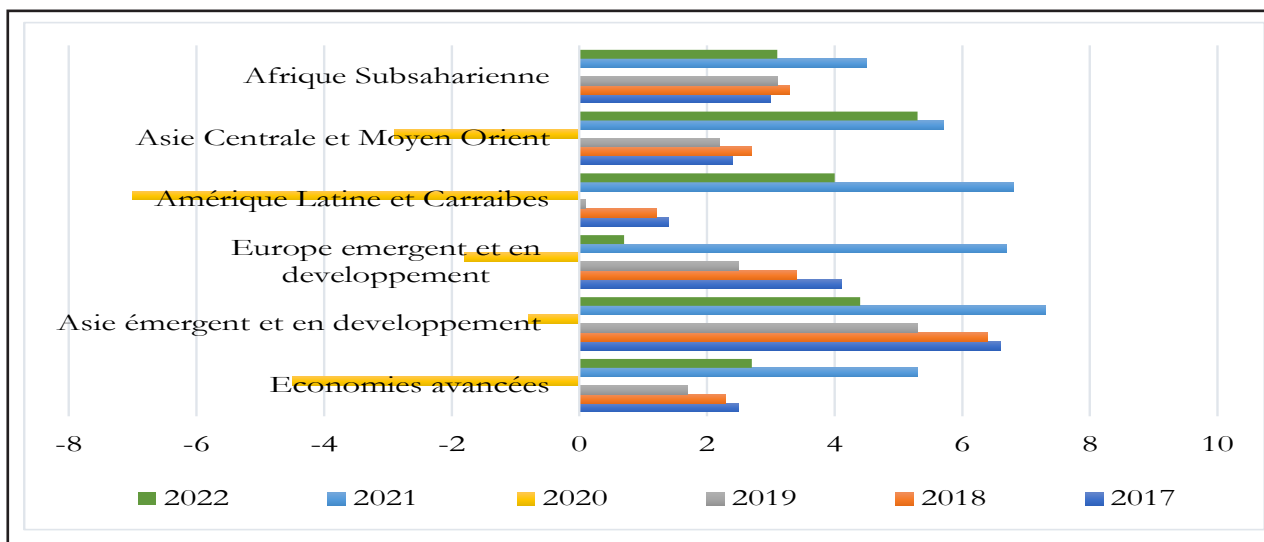
Dans les économies avancées, la croissance a connu une récession de 5,4% en 2021 à 2,7% en 2022 en liaison avec les retombés économiques notoires dans de nombreux pays surtout développés. Dans la Zone Euro, la croissance a baissé passant de 5,3% en 2021 à 3,5% en 2022 suite aux effets de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et du resserrement de la politique monétaire. Aux Etats-Unis, la croissance a également reculé, s'établissant à 2,0 % en 2022 contre 5,9 % en 2021 suite à une baisse du pouvoir d'achat des ménages et un resserrement de la politique monétaire. Au Japon, la croissance a baissé, passant de 2,1% en 2021 à 1,4% en 2022 en liaison avec la poursuite des mesures de soutien monétaire et budgétaire. Au Royaume-Uni, la croissance a chuté, passant de 7,6% en 2021 à 4,1% en 2022 en raison du resserrement des poli-

tiques budgétaires et monétaires et des conditions financières, ainsi que des prix de détail élevés de l'énergie qui plombent le budget des ménages. Au Canada, l'activité économique a baissé, passant de 4,6% en 2021 à 3,4% en 2022. Dans d'autres économies avancées, la croissance a aussi chuté, revenant de 5,5% en 2021 à 2,6% en 2022.

Dans les économies émergentes et en développement, l'activité économique a ralenti en raison d'une forte inflation, des dépréciations monétaires, des resserrements des conditions de financement et d'autres difficultés intérieures. Pour les pays émergents et en développement d'Asie, leur activité économique a chuté s'établissant à 4,4% en 2022 contre 7,3% en 2021, en liaison avec, d'une part; l'économie de la Chine qui a dégringolé passant de 8,4% en 2021 à 3,0% en 2022 suite à la politique zéro COVID qui a désorganisé son industrie et sa consommation, et d'autres part; en liaison avec l'économie de l'Inde qui a chuté, s'établissant à 6,8% en 2022 contre 8,7% en 2021.

Dans les pays émergents d'Europe, la croissance a baissé, passant de 6,9% en 2021 à 0,7% en 2022. De même, au Moyen-Orient et en Asie Centrale, l'activité économique a reculé, s'établissant à 5,3% en 2022 contre 5,7% en 2021. En Amérique latine et Caraïbes, l'activité économique a également chuté, passant de 6,8% en 2021 à 4,0% en 2022. Il en est de même pour les pays de l'Afrique subsaharienne (3,1% en 2022 contre 4,7% en 2021).

Graphique 1 : Croissance mondiale



Source : Auteur, FMI, *Perspectives de l'Economie Mondiale*, Avril 2023

Une forte inflation a entraîné une érosion des revenus réels et une crise mondiale du coût de la vie qui a plongé des millions de personnes dans la pauvreté et la précarité économique. Parallèlement à cela, la crise climatique a continué d'avoir de lourdes répercussions, les vagues de chaleur, les incendies de forêt, les inondations et les ouragans ayant entraîné des dommages économiques massifs et provoqué des crises humanitaires dans de nombreux pays.

L'inflation mondiale a augmenté, s'établissant à 8,8% en 2022 contre 4,7% en 2021. Au niveau des pays avancés, elle a repris sa dynamique d'accélération, avec un taux qui s'est situé à 8,1% en 2022 contre 4,7% en 2021. Cette accélération de la hausse des prix est liée à la crise russo-ukrainienne.

Dans les pays émergents et en développement, le taux d'inflation a augmenté, se fixant à 9,9% contre 5,9% en 2021.

Dans les économies émergentes et en développement d'Europe et d'Asie centrale, l'envol des prix à la consommation, en particulier les prix des produits énergétiques et des denrées alimentaires, a

fait grimper l'inflation annuelle, atteignant 15,9% à la fin de 2022. Il s'agit du taux le plus élevé depuis plus de 20 ans dans toutes les régions en développement¹.

Dans l'ensemble, les risques pour la stabilité financière restant plus élevés ont poussé les investisseurs à réévaluer leurs perspectives sur le plan de l'inflation et de la politique monétaire. Les conditions financières mondiales se sont assouplies², en liaison avec l'évolution de la courbe des taux d'intérêt. Alors que le pic attendu des taux directeurs a augmenté, les marchés s'attendaient à un repli bien plus rapide et plus prononcé des taux par rapport aux prévisions d'octobre 2022.

En conséquence, les rendements obligataires mondiaux ont récemment diminué, les écarts de taux des entreprises se sont resserrés et les marchés des actions ont rebondi³. Cela étant, il est probable que les banques centrales continueront à resserrer leur politique monétaire pour contenir l'inflation.

¹ Bulletin sur la conjoncture économique régionale publié par la Banque mondiale, avril 2023

² Rapport sur la stabilité financière dans le monde, Edition d'octobre 2022.

³ Idem

Cette politique monétaire restrictive va basculer l'économie dans une récession pour les principaux pays avancés.

Le ralentissement de la demande globale et l'inflation plus faibles dans certains pays avancés ont incité les investisseurs d'anticiper une nouvelle décélération des taux directeurs. Les prévisions des bénéfices des entreprises ont été revues à la baisse, en raison du ralentissement de la demande, et les marges se sont contractées dans la plupart des régions. En outre, les probabilités de récession ont grimpé, en particulier aux États-Unis et en Europe. Toutefois, les risques à la hausse pour l'inflation ont demeuré.

Malgré la récente atténuation de l'inflation globale, l'inflation sous-jacente reste obstinément élevée dans la plupart des régions, la pénurie de main-d'œuvre persiste, les effets de la guerre entre la Russie et l'Ukraine continuent de se faire sentir sur les prix de l'énergie et les chaînes d'approvisionnement pourraient à nouveau subir des perturbations. Un nouveau durcissement des conditions financières sera probablement nécessaire pour maîtriser ces risques. Dans le cas contraire, les banques centrales devront peut-être relever à nouveau les taux directeurs afin d'atteindre leurs objectifs en matière d'inflation.

Les risques pour la stabilité financière ont considérablement augmenté alors que la résilience du système financier mondial a été mise à rude épreuve depuis la publication du Rapport sur la stabilité financière mondiale d'octobre 2022. Au lendemain de la crise financière mondiale, dans un contexte de taux d'intérêt extrêmement bas, de volatilité réduite et d'abondance de liquidités, les acteurs du marché ont accru leur exposition à la liquidité, à la durée et au risque de crédit, recourant souvent au levier financier pour stimuler les rendements. Les faillites soudaines de la Silicon Valley Bank et de Signature Bank aux États-Unis, ainsi que la perte de confiance du marché dans le Crédit Suisse, une banque d'importance systémique mondiale (GSIB) en Europe, ont été un puissant rappel des défis posés par l'interaction entre des banques plus strictes et les conditions monétaires et financières et l'accumulation de vulnérabilités. Amplifiés par les nouvelles technologies et la diffusion rapide des informations via les médias sociaux, ce qui semblait initialement être des événements isolés dans le secteur bancaire américain s'est rapidement propagé aux banques et aux marchés financiers du monde entier, provoquant une vente d'actifs à risque.

Cela a également conduit à une réévaluation significative des anticipations de taux d'intérêt de la politique monétaire.

1.2. Contexte macroéconomique en Afrique subsaharienne

La croissance économique des pays de l'Afrique subsaharienne a chuté (4,7 % en 2021 contre 3,1 % en 2022) et leurs performances économiques sont inégalement réparties.

Le taux de croissance dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'est établi à 5,7% contre 6,1 % en 2021. Leur résilience économique a été consécutive à l'intensification

des investissements dans les Etats membres, ainsi qu'à la bonne tenue des activités manufacturières et commerciales. Le taux de croissance en 2022 dans la zone UEMOA se présentait comme suit : Bénin (+6,0%), Burkina Faso (+4,0%), Côte d'Ivoire (+6,8%), Guinée-Bissau (+4,7%), Mali (+3,7%), Niger (+7,1%), Sénégal (+4,8%) et Togo (+5,8%).

En Afrique de l'Ouest, les économies les plus dynamiques en 2022 étaient le Niger (6,7% ; 2ème en Afrique subsaharienne, derrière les Seychelles), le Bénin (5,7%) et la Côte d'Ivoire (5,5%). Toutefois, 14 sur 16 pays ouest-africains ont enregistré une révision à la baisse de leur projection de croissance en 2022. Le Ghana a ainsi connu la diminution la plus importante (-1,6 contre 3,6%), suivi du Cap-Vert (-1,2 contre 4%) et du Burkina Faso (-1,1 contre 3,6%). A l'inverse, le Mali est le seul pays qui a enregistré une révision à la hausse du taux de croissance (0,5 à 2,5%) tandis que la projection pour la Guinée-Bissau est restée stable⁴.

Le déficit budgétaire s'est établi à 6,1% contre 5,5% du PIB en 2021. Les Etats membres de l'Union restent confrontés à de multiples défis, dans un contexte de persistance de la guerre russo-ukrainienne.

Au terme du quatrième trimestre 2022, la position budgétaire globale de l'Union (hors Bénin et Mali) s'est dégradée de 1 287,7 Mds, par rapport à la même période de l'année précédente, pour se situer à -3 546,7 Mds. Cette dégradation du déficit budgétaire de l'Union résulte principalement de l'impact sur les finances publiques de la crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19, de la mise en œuvre des mesures contenues dans les plans de riposte des Etats membres de l'Union, la hausse des dépenses totales, ainsi que des conséquences de la crise russo-ukrainienne.

Du point de vue des Etats membres, elle résulte essentiellement des niveaux élevés de dégradation des positions budgétaires en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, respectivement de 785,8 Mds et 472,3 Mds. Sur la même période, l'évolution la plus remarquable dans les autres Etats membres de l'Union a été relevée au Sénégal où le déficit budgétaire s'est dégradé de 163,0 Mds par rapport

à la situation du quatrième trimestre 2021 pour se situer à -89,4 Mds au quatrième trimestre 2022.

La part de la dette publique dans le PIB est relativement élevée. Le ratio dette publique sur PIB de l'Afrique subsaharienne s'élevait à 56 % en 2022, un niveau non encore atteint depuis le début des années 2000. Depuis le début de la pandémie, les déficits budgétaires se sont creusés du fait de multiples crises, d'un ralentissement de la croissance et de la dépréciation des monnaies locales, ce qui se traduit par une accélération de l'endettement. Les niveaux élevés d'endettement public ont suscité des inquiétudes quant à la viabilité de la dette, dans la mesure où 19 des 35 pays à faible revenu de la région étaient déjà surendettés en 2022⁵. En effet, la dette publique en Afrique subsaharienne a plus que triplé depuis 2010, avec une forte augmentation avant le début de la crise COVID-19. A fin 2022, la dette publique de la zone s'est établie à environ 1140 Mds de dollars, contre 354 Mds de dollars en 2010. Une croissance qui s'est accentuée avant le début du COVID-19, à un taux de croissance annuel moyen de 12 % au cours de la période 2010-2019, contre 9 % au cours de la période 2020-2022.

Les pays de l'Afrique subsaharienne sont confrontés à des multiples défis, notamment, le resserrement des conditions financières, l'inflation élevée, les effets économiques de la guerre russo-ukrainienne et la crise persistante du COVID-19. Cette guerre a interrompu le processus d'assainissement budgétaire entamé par de nombreux pays de la région au lendemain de la pandémie. Une baisse significative de l'aide publique au développement et un accès restreint aux emprunts extérieurs ont contribué également à la détérioration des recettes budgétaires.

⁴ Régional, N° 464 21 octobre 2022

⁵ Perspectives économiques régionales (PER) pour l'Afrique subsaharienne, octobre 2022

En réponse à la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants, les décideurs politiques ont eu recours à des mesures visant à limiter l'impact de la hausse de l'inflation, telles que des subventions, des dérogations temporaires aux droits de douane et aux prélèvements fiscaux, et des mécanismes de soutien des revenus pour les plus vulnérables. Ces mesures ont retardé la consolidation fiscale car les déficits budgétaires dans la région sont restés élever et ont créé une pression supplémentaire sur le budget, en particulier pour les gouvernements dont la marge de manœuvre fiscale est presque épuisée.

Le resserrement rapide de la politique monétaire au niveau mondial a fait augmenter les coûts d'emprunt des pays de l'Afrique subsaharienne sur les marchés intérieurs comme sur les marchés internationaux.

L'ensemble des pays pré-émergents de l'Afrique subsaharienne sont privés d'accès aux marchés financiers depuis le printemps 2022. L'année dernière, le taux de change effectif du dollar a affiché un niveau non encore atteint depuis 20 ans, ce qui a entraîné le renchérissement du remboursement des dettes libellées dans cette monnaie. Au cours de la décennie écoulée, le ratio des paiements d'intérêts sur les recettes publiques a doublé dans les pays de l'Afrique subsaharienne.

La plupart des monnaies locales de la région se sont dépréciées par rapport au dollar américain en 2022. L'affaiblissement de leur monnaie par rapport au dollar américain a aggravé la situation des pays avec une forte inflation, car la région est fortement dépendante des importations, dont une part non négligeable est facturée en dollars américains. Les dépréciations des monnaies locales ont également contribué à alourdir l'endettement des administrations publiques, dans la mesure où 40% de la dette de l'Afrique subsaharienne était de nature extérieure en 2022.

L'inflation en Afrique subsaharienne s'est fortement accélérée et a atteint en 2022 (14,4 %) un niveau record depuis 14 ans, sous l'effet de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie ainsi que de l'affaiblissement des monnaies. Les prix intérieurs des denrées alimentaires sont restés élevés malgré la baisse progressive des prix mondiaux. L'affaiblissement des monnaies et l'augmentation des coûts des intrants (carburants de transport et engrais) expliquaient la viscosité des prix des denrées alimentaires. Les chocs climatiques, en particulier dans la Corne de l'Afrique, ont ajouté des pressions inflationnistes du côté de l'offre. Le nombre de pays affichant des taux d'inflation annuels moyens à deux chiffres est passé de 9% en 2021 à 21% en 2022.

Les taux d'inflation restent élevés et supérieurs aux cibles prévues, malgré les fortes hausses rapides des taux d'intérêt décidées par les Banques centrales de l'Afrique subsaharienne. Par exemple, les autorités monétaires du Ghana, du Mozambique, du Nigéria, de l'Afrique du Sud et de l'Ouganda ont rapidement augmenté leurs taux de politique monétaire pour atteindre des niveaux record au cours des deux dernières années.

Les faiblesses de la transmission monétaire dans les pays de l'Afrique subsaharienne pourraient expliquer l'efficacité réduite du cycle de resserrement monétaire.

Dans la Zone UEMOA, le taux d'inflation s'est établi à 7,5% en 2022 contre 3,6% en 2021, du fait essentiellement de la persistance des tensions sur les prix des produits alimentaires et pétroliers ainsi que sur les postes des fonctions logement et transport.

Les pays de l'Afrique subsaharienne ont connu d'importantes dépréciations de leur taux de change en 2022, ce qui a exacerbé la crise de financement en alourdissant le fardeau du service de leur dette extérieure. Ces pressions ont été provoquées principalement par des changements dans les paramètres fondamentaux de l'économie mondiale, notamment par les relèvements de taux d'intérêt dans les pays avancés et l'évolution défavorable des termes de l'échange. Les dépréciations des monnaies nationales ont contribué à une hausse de l'inflation et de la dette publique, tout en détériorant les balances commerciales à court terme. Ces pressions sur les taux de change ont également conduit à l'épuisement des avoirs des réserves de change (environ un quart des pays avaient des réserves inférieures à trois mois d'importations à fin 2022), parce que les entrées de devises ont ralenti et que les banques centrales ont puisé leurs réserves pour financer les importations.

Le secteur financier de la région a relativement bien résisté. La part des prêts non performants s'est légèrement améliorée, s'établissant à 7,5 % en 2022 contre 9,0 % du total des prêts pour le pays médian en 2021.

Après une baisse temporaire pendant la pandémie, la rentabilité des banques a rebondi pour retrouver son niveau d'avant la crise.

Le nouveau mécanisme du FMI pour la résilience et la durabilité est un nouvel instrument de financement important qui aidera l'Afrique subsaharienne à relever les défis structurels à long terme, notamment ceux posés par le changement climatique. Il a été lancé en 2022 et cinq pays en bénéficiaient déjà, dont un de l'Afrique subsaharienne (Rwanda). Le Fonds pour la résilience et la durabilité fournit un financement pour soutenir à la fois les efforts d'adaptation et d'atténuation, tout en fournissant également un cadre de transparence, de crédibilité et de stabilité qui sont essentiels pour encourager les investissements du secteur privé dans des infrastructures résilientes au climat et des projets d'énergie renouvelable.

1.3. Environnement économique dans la CEA

La croissance économique des pays de la CEA a ralenti en 2022 (5,1 contre 6,6% en 2021), suite au ralentissement économique international et à la rupture des chaînes d'approvisionnement ayant causé la flambée des prix des produits alimentaires et énergétiques.

Tableau 2 : Croissance du PIB dans les pays de la CEA (%)

	2018	2019	2020	2021	2022
Burundi*	5,3	4,5	-0,5	3,1	1,8
Kenya	6,3	5,6	-0,1	7,2	5,4
Ouganda	6,3	4,9	-2,1	5,1	4,9
Rwanda	8,6	10,1	-0,2	10,2	6,8
Tanzanie	7,0	6,3	1,0	4,9	4,7
Sud Soudan	-1,9	0,9	-6,6	5,3	6,6
RDC	4,8	4,5	1,7	6,2	6,6
CEA	6,6	6,5	-0,2	6,6	5,1

Source: FMI, *Perspectives économiques régionales: Afrique subsaharienne, avril 2023*

*MFBPE, *Document de cadrage macroéconomique, mars 2023*

L'inflation est restée dans la limite du critère de convergence macroéconomique (8,0%) dans trois (3) pays à savoir le Kenya, l'Ouganda et Tanzanie, à l'exception du Burundi, du Rwanda, du Sud Soudan et de la RDC.

Sous l'impulsion des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, l'inflation a augmenté, s'établissant au Kenya (7,6 contre 6,1 % en 2021), en Ouganda (6,8 contre 2,2% en 2021) et en Tanzanie (4,3 contre 3,7 % en 2021).

Au Burundi, le taux d'inflation s'est envolé sur la période allant de 2021 à 2022, passant de 8,3% à 18,9 % suite au renchérissement des coûts des importations de produits pétroliers, d'engrais et de produits alimentaires. Au Rwanda, l'inflation est passée de 0,8 % en 2021 à 13,9 % en 2022, en raison de la hausse des coûts des biens importés et du faible niveau de la production alimentaire nationale. Au Sud Soudan, l'inflation a diminué, passant de 30,2 % en 2021 à 17,6% en 2022, en grande partie grâce à l'unification du taux de change et à la réduction de la monétisation du déficit budgétaire. En RDC, l'inflation est passée de 9,1 % en 2021 à 9,2 % en 2022 suite à la hausse des prix mondiaux de l'énergie et de l'alimentation.

Tableau 3: Evolution de l'inflation au niveau de la CEA

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Burundi	16,0	-2,6	-0,7	7,5	8,3	18,9
Kenya	8,0	4,7	5,2	5,3	6,1	7,6
Ouganda	2,6	2,9	2,3	2,8	2,2	6,8
Rwanda	4,8	1,4	2,4	7,7	0,8	13,9
Tanzanie	5,3	3,5	3,4	3,3	3,7	4,4
Sud Soudan	74,8	83,5	51,2	24,0	30,2	17,6
RDC	41,5	29,3	4,7	11,4	9,1	9,2
CEA-5	6,5	3,6	3,9	4,4	4,4	7,0

Source : FMI, *Perspectives économiques régionales* :

Afrique Subsaharienne, avril 2023

*MFBPE, *Document de cadrage macroéconomique, mars 2023*

La moyenne des réserves en mois d'importation de la sous-région a légèrement diminué de 0,8 points de pourcentage pour se fixer à 3,7 en 2022 contre 4,5% en 2021. Cette moyenne renferme des disparités entre pays et tous les pays de la sous-région ont un niveau inférieur à la norme de 4,5 mois d'importation.

Le niveau de la dette publique totale représente 56,7 du PIB à fin décembre 2022 contre 57,1% à la même période de l'année précédente, et reste au de-là de la limite maximale du critère de convergence macroéconomiques de la CEA (50% du PIB).

Tableau 4 : Dette Publique dans les pays de la CEA (% du PIB)

Critères	Dette publique totale (≤50 % du PIB)					Dette publique extérieure					Dette publique intérieure				
	2018	2019	2020	2021	2022	2018	2019	2020	2021	2022	2018	2019	2020	2021	2022
Pays															
Burundi*	46,6	52,5	57,3	56,7	57,9	13,8	15,3	15,4	16,8	14,5	32,8	37,3	41,9	39,9	43,5
Kenya	60,2	62,1	68,7	68,1	67,9	30,5	31,8	34,7	33,3	31,9	29,7	29,5	34,0	34,8	36
Ouganda	34,9	37,6	46,4	51,6	50,8	23,3	25,5	31,3	32,9	26,9	12,0	13,4	15,1	18,7	23,9
Rwanda	45,0	51,0	61,0	68,6	64,4	40,2	43,2	53,9	55,8	51,5	-6,0	-6,5	7,1	12,8	12,9
Tanzanie	38,6	39,0	40,5	40,8	41,6	28,9	28,1	28,9	28,5	27,4	9,8	10,7	11,6	12,3	14,2
Sud soudan	46,3	28,1	37,2	58,2	39,6	0,1	0,3	0,4	n.d.	n.d.	46,2	27,8	36,8	58,2	39,6
RDC	15,3	15,5	16,7	16,3	14,6	12,9	13,4	13,4	14,8	13,4	2,4	2,1	3,3	1,5	1,2
CEA-5	48,4	48,9	55,7	57,1	56,7	29,0	29,4	32,2	32,7	30,4	19,1	19,5	14,2	24,4	26,3

Source : * BRB, *Rapport sur la Politique Monétaire, décembre 2022*

*FMI, *Perspectives économiques régionales, Afrique Subsaharienne, Avril 2023*

Les niveaux de la dette publique dans la région ont légèrement augmenté en raison de la baisse des recettes, de l'augmentation des dépenses publiques pour atténuer l'impact de la COVID-19, de la guerre russo-ukrainienne et des investissements dans les infrastructures dans certains pays de la région.

Rapportée au PIB, la dette publique du Kenya été la plus élevée de la région avec un ratio de 67,9% contre 68,1 % en 2021. Le Rwanda vient en 2ème position quoique la dette publique a baissé, se fixant à 64,4 contre 68,6% en 2021. Le Burundi vient en 3ème place avec un ratio de dette publique/PIB de 57,9 % du PIB à fin 2022 contre 56,7 % en 2021. La dette publique du Sud Soudan a diminué, revenant à 39,6 contre 58,2 % en 2021.

Le ratio de la dette publique de l'Ouganda a atteint 50,8% en 2022 contre 51,8% en 2021. En Tanzanie, la dette publique a très modérément varié passant de 40,8% en 2021 à 41,6% du PIB en 2022. Pour la RDC, la dette publique varie à la baisse pour s'établir à 14,6 % du PIB en 2022 contre 16,3% en 2021.

On constate la variabilité de la dette et des indices de surendettement émanant de la situation macroéconomique de chaque pays de la région et du niveau des dépenses supplémentaires nécessaires pour soutenir la reprise économique semblant cahoteuse.

Le déficit budgétaire au niveau de la CEA a augmenté de 2,0 point de pourcentage pour s'établir à 5,3% en 2022 contre 3,3 % du PIB en 2021, sous l'impulsion de la hausse des dépenses de subventions, de transferts et d'investissement tandis que les recettes ont légèrement baissé. Par contre, il sied bien de souligner que le Sud Soudan est le seul des pays de la CEA pour avoir enregistré l'excédent budgétaire (0,9) au cours de 2022 à la suite de son solde extérieur courant excédentaire et de sa crois-

sance du PIB réel. L'on ajoute la RDC dont son déficit (1,6) est réglementaire grâce à sa croissance la plus élevée tirée par l'exploitation des gisements pétroliers et gaziers. Le niveau régional du déficit budgétaire demeure au-dessus de la norme minimale de 3% exigée au niveau de la CEA.

Tableau 5 : Déficit budgétaire dans les pays de la CEA (% du PIB)

	2018	2019	2020	2021	2022
Burundi*	4,5	4,3	6,1	2,8	5,0
Kenya	4,7	5,2	5,3	8,1	6,0
Ouganda	2,6	4,8	7,5	7,8	5,8
Rwanda	1,4	5,1	9,4	6,9	6,5
Tanzanie	3,5	2,0	2,5	3,3	3,3
CEA-5	3,6	2,0	2,5	3,3	5,3
RDC	-	2,0	1,4	0,0	1,6
Sud-Soudan	-	0,1	6,7	10,0	-0,9

Source: FMI, *Perspectives économiques régionales, Afrique Subsaharienne, Avril 2023*

Le secteur bancaire est resté solide et résilient, avec de solides réserves de capital et de liquidité, malgré les effets de la pandémie de COVID-19 et de la guerre russo-ukrainienne, principalement grâce aux politiques fiscales, monétaires et financières visant à atténuer l'impact de la pandémie et de la guerre. Les banques continuent de détenir des ratios de capital et de liquidité supérieurs aux seuils réglementaires requis et ont mis en place des conditions facilitant l'accès aux crédits par les ménages et les entreprises.

Toutefois, des menaces sur la stabilité bancaire persistent. Le niveau régional des prêts non performants n'a pas profondément reculé. En Tanzanie, le niveau des prêts non performants s'est établi à 7,3% en 2022 contre 8,4% en 2021. En Ouganda, le taux de prêts non performants est légèrement en hausse à 5,8% en 2022 contre 5,3% du total des prêts en décembre 2021.

De même qu'au Kenya, le taux de prêts non performants a légèrement augmenté, allant à 13,3% en 2022 contre 13,1% 2021.

Au Sud Soudan, le taux des prêts non performants enregistré par les banques et institutions financières de microcrédit est en baisse, passant de

3,1% en 2021 à 1,7% en 2022. En ce moment, les prêts non performants au Rwanda s'établissent à 3,1% en 2022 contre 4,6% en 2021. Au Burundi, le taux des prêts non performants s'établi à 2,7% à fin décembre 2022 contre 3,4% à la période correspondante de 2021.

Tableau 6 : Evolution du taux de prêts non performants au niveau de la CEA

	2018	2019	2020	2021	2022
Burundi	9,0	5,7	5,3	3,4	2,7
Kenya	9,1	10,0	14,1	13,1	13,3
Ouganda	3,3	3,8	5,3	5,3	5,8
Rwanda	5,0	4,9	4,5	4,6	3,1
Tanzanie	6,9	9,8	9,4	8,4	7,3
Sud Soudan	4,1	2,1	3,1	3,1	1,7

Source : Tableau de bord d'évaluation des risques des pays de la CEA, juin 2023

En glissement annuel, dans le cadre du maintien de la stabilité du taux de change, les monnaies des pays de la CEA se sont dépréciées mais ont fluctué dans la limite du critère de convergence du seuil

convenu de ($\pm 5,0\%$) à l'exception des shilling Ougandais (6,05%) et Kenyan (9,68%) qui ont dépassé ce seuil.

1.4. Conditions macroéconomiques du Burundi

Le Burundi a connu une situation économique marquée par des déséquilibres macroéconomiques. Pour compenser la perte de ressources extérieures, il y a eu une augmentation de la mobilisation des ressources intérieures mais cela n'a pas été suffisant pour répondre à une demande sociale continuellement en hausse, poussée par une croissance démographique soutenue. Les récents chocs (COVID-19 et la guerre entre la Russie et l'Ukraine) ont interrompu une reprise économique encore fragile et intensifié les déséquilibres macroéconomiques.

1.4.1. Croissance économique

En 2022, la croissance économique a ralenti atteignant à 1,8 % en 2022 contre 3,1 % en 2021. Toutefois, la production agricole a connu une légère contraction due au retard de pluviométrie et de distribution d'engrais.

Le taux d'inflation globale a atteint 18,9 % en 2022 et pourrait rester élevé en 2023 sous l'effet de la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers.

1.4.2. Finances publiques

A fin décembre 2022, le déficit global des finances publiques (hors dons) a augmenté par rapport à la même période de l'année précédente, s'établissant à 787 401,6 contre 459 254,9 MBIF, suite à l'augmentation plus importante des dépenses que celle des recettes.

Les dépenses publiques ont augmenté de 32,9% passant de 1 696,6 Mds de BIF en 2021 à 2 255,6 Mds de BIF en 2022. Les recettes publiques se sont accrues de 18,7%, s'établissant à 1 468,2 contre 1 237,3 Mds de BIF en 2021. Cette amélioration a été due à la fois, à la hausse des recettes

fiscales (+135 257,3 MBIF) et non fiscales (+95 572,8 MBIF).

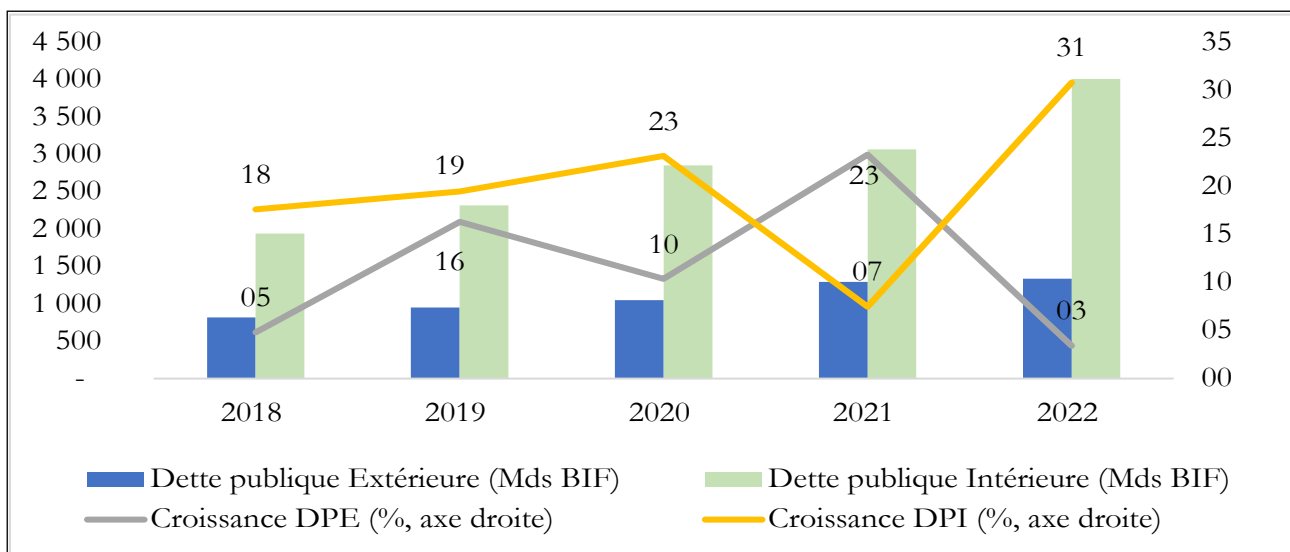
Rapporté au PIB, le déficit budgétaire du Burundi est passé de 2,8 en 2021 contre 5,0% en 2022. Ce niveau dépasse la norme minimale de 3% exigée au niveau de la CEA.

1.4.3. Dette publique

La dette publique s'est accrue de 22,7% à fin décembre 2022, passant de 4 353,3 à 5 339,4 Mds de BIF en 2022, en liaison avec l'augmentation, à la fois, de la dette intérieure (+30,8%) et de la dette extérieure (+3,4%). La dette intérieure a augmenté de 942,1 Mds de BIF à fin décembre 2022, passant de 3 063,2 Mds de BIF en 2021 à 4 005,2

Mds de BIF en 2022, suite à l'accroissement de l'endettement de l'Etat envers le secteur bancaire (+1 008,1 Mds de BIF) spécialement sous forme d'avances de la BRB (+829,7 Mds de BIF), partiellement contrebalancée par la diminution des engagements de l'Etat envers le secteur non financier (-39,0 Mds de BIF). La dette extérieure s'est accrue de 44,1 Mds de BIF à fin décembre 2022, passant de 1 290,1 à 1 334,2 Mds de BIF, en rapport avec les tirages (+72,7 Mds de BIF) et les plus-values de 5 réévaluation (2,1 Mds de BIF), partiellement contrebalancés par l'amortissement de la dette (30,8 Mds de BIF). Exprimée en dollar américain, la dette extérieure a augmenté de 0,2%; s'établissant à 647,4 contre 645,6 millions de dollars à fin 2021.

Graphique 2 : Evolution de la dette publique du Burundi



Source : MFBPE, BRB, données sur la dette publique

1.4.4. Situation monétaire et financière

Les fonds propres du secteur bancaire ont sensiblement augmenté de 28,0% à fin décembre 2022, se fixant à 760,8 contre 594,4 Mds de BIF à fin décembre 2021. Le ratio de solvabilité de base s'est établi à 18,7% contre 21,5% et le ratio de solvabilité globale s'est fixé à 20,4% contre 23,0%.

1.4.4.1. Inflation et taux d'intérêt

L'inflation s'est envolé sur la période allant de 2021 à 2022, passant de 8,3 à 18,9 %. L'inflation a été aggravée par le renchérissement des coûts des importations de produits pétroliers, d'engrais et de produits alimentaires, combiné avec les effets de la crise ukrainienne. Ce niveau d'inflation dépasse largement la norme maximale de 8% acceptable au niveau de la CEA.

Au niveau du marché monétaire, les taux d'intérêts ont baissé. Le taux de facilités de prêt marginal est passé de 6,9% en 2021 à 5,0 en 2022. De même, le taux d'apport de liquidité a diminué en 2022 se fixant à 2,0 contre 2,9% en 2021. Le taux interbancaire qui a également diminué passant de 5,8% en 2021 à 2,5 en 2022, suite à la politique monétaire accommodante mise en place par la Banque Centrale concernant le refinancement des secteurs porteurs de croissance par les Etablissements de crédit et les institutions de microfinance.

Les taux créditeurs ont légèrement augmenté (s'établissant à 6,2% en 2022 contre 6,1% en 2021), tandis que les taux d'intérêts débiteurs ont baissé, passant de 13,4% en 2021 à 12,9% en 2022.

Tableau 7 : Taux d'inflation* et taux d'intérêt**

Libellé	2018	2019	2020	2021	2022
Inflation (Moyenne annuelle)	-2,6	-0,7	7,5	8,3	18,9
Taux moyen de facilités de prêt marginal	5,5	5,63	6,9	6,9	5,0
Taux interbancaires	2,4	2,938	4,4	5,8	2,5
Taux d'apports de liquidité	2,4	2,99	3,9	2,9	2,0
Taux créditeurs	5,4	5,28	5,7	6,1	6,2
Taux débiteurs	15,5	15,49	15,2	13,4	12,9

Source : * INSBU, *Indice des prix à la consommation*, décembre 2022

** BRB

1.4.4.2. Evolution des agrégats monétaires

La base monétaire a augmenté de 44,5% en 2022, s'établissant à 1 138,0 contre 787,6 Mds de BIF à fin 2021. Cette évolution reflète un accroissement des dépôts des banques commerciales à la Banque Centrale de 137,1% en 2022 contre une baisse de 27,5% à fin 2021. De même, les billets et pièces en circulation se sont accrus de 18,8% en 2022 contre 12,7% enregistré à la fin de 2021.

La masse monétaire s'est accrue de 38,8 % passant de 3 035,2 à 4 212,3 Mds de BIF à fin 2022.

La croissance de la masse monétaire M2 a porté sur les dépôts à vue en BIF (+53,7%), les dépôts à terme et d'épargne (+25,2%) et la circulation fiduciaire hors institutions de dépôts (+18,0%).

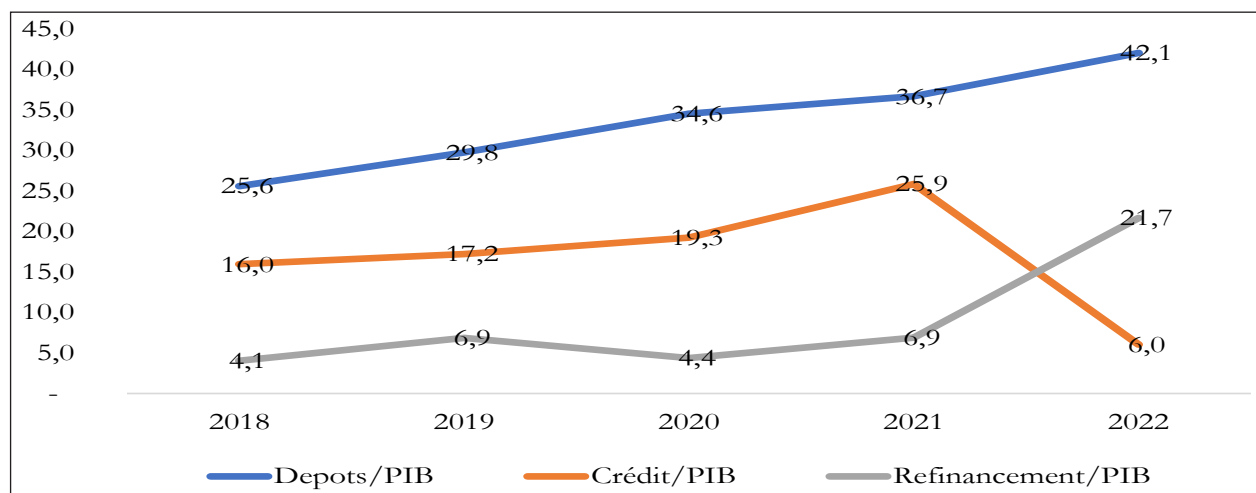
La croissance des dépôts à vue est due à la progression de la croissance des dépôts des ménages (42,4 contre 15,3%), des autres sociétés financières (247,3 contre -27,0%), des autres sociétés non financières (61,4 contre 17,4%), les dépôts classés dans les autres comptes (32,5 contre 26,5%), les dépôts à vue des sociétés non financières publiques (123,0 contre 19,7%) et des administrations locales (821,4 contre -15,4%).

Le rythme de progression des dépôts à terme et d'épargne a décéléré suite au recul enregistré au niveau des dépôts des ménages (15,6 contre 39,6%), les dépôts classés dans les autres comptes (12,2 contre 26,7%) et les dépôts des sociétés non financières publiques (-39,7 contre -19,3%). Par contre, le rythme de croissance des dépôts des autres sociétés non financières (38,3 contre 37,4%) s'est accéléré.

Les dépôts en devises des résidents a porté sur les dépôts des ménages (+6,4 contre 33,2%) et des sociétés non financières publiques (-61,0 contre -14,2%). Par contre, les dépôts des autres sociétés non financières (34,5 contre 22,0%) et ceux classés dans les autres comptes (35,3 contre -3,3%) ont augmenté.

1.4.4.3. Evolution du crédit à l'économie

Le crédit à l'économie a augmenté de 43,2% au Burundi passant de 1 987,3 Mds en 2021 à 2 846,1 Mds en 2022. Cette augmentation est principalement due au refinancement spécial des Etablissements de crédit en faveur des secteurs porteurs de croissance. Le montant de refinancement spécial s'est établi à 557,3 Mds de BIF à fin 2022 contre 530,8 Mds de BIF à fin 2021, soit une augmentation de 5,0%.

Graphique 3 : Evolution du financement de l'économie (% du PIB)

Source : BRB

1.4.4.4. Endettement des entreprises et ménages

L'endettement des entreprises privées en pourcentage du PIB a augmenté de 5,8% pour s'établir à 18,5% en 2022 contre 12,7% du PIB en 2021 en liaison avec les mesures de soutien financier de la Banque Centrale en faveur de secteurs jugés porteurs de croissance. Au contraire, l'endettement des ménages a diminué de 7,9 point de pourcent-

ages s'établissant à 10,3% en 2022 contre 18,2% en 2021. Cette baisse de la dette des ménages est imputable notamment à la baisse de l'activité économique entraînée par les restrictions de mouvements sur les frontières qui ont prévalu en 2021 en raison de la pandémie de COVID-19. L'endettement des entreprises publiques s'est stabilisé à 0,3% du PIB.

Tableau 8 : Dettes des ménages et des entreprises (% du PIB)

Année	Crédits des ménages en % du PIB	Dépôts des entreprises Privées en % du PIB	Crédits des entreprises publiques en % du PIB
2018	12,3	6,1	0,7
2019	13,8	6,9	0,7
2020	15,5	7,8	0,3
2021	18,2	12,7	0,3
2022	10,3	18,5	0,3

Source : BRB

La situation nette d'endettement des ménages est débitrice, s'établissant à 118 044,9 milliards de BIF en 2022 contre 118 782,9 milliards de BIF en 2021. En revanche, la position nette des entreprises privées est créditrice.

La situation nette de l'endettement des entreprises privées s'est établie à 57 610,7 milliards de BIF en 2022 contre 192 334,3 milliards de BIF en 2021. La position nette de l'endettement des entreprises publiques est restée créditrice à 99 584,1 milliards de BIF en 2022 contre 36 041,8 milliards de BIF en 2021.

Tableau 9 : Endettement net des ménages et des entreprises (Mds de BIF)

Année	2018	2019	2020	2021	2022
Dépôts des ménages	653 115,3	808 259,7	1 044 697,6	1 298 250,6	1 628 456,7
Crédits des ménages	725 652,3	855 794,2	1 053 197,5	1 417 033,5	1 746 501,6
Endettement net des ménages	72 537,0	47 534,5	8 499,9	118 782,9	118 044,9
Dépôts des entreprises Privées	613 761,8	776 816,1	979 386,1	1 170 596,1	1 767 206,3
Crédits des entreprises privées	363 274,4	426 311,3	527 476,0	978 261,8	1 709 595,6
Endettement net des entreprises privées	-250 487,4	-350 504,8	-451 910,1	-192 334,3	-57 610,7
Dépôts des entreprises publiques	51 702,8	38 282,6	37 861,2	61 062,2	123 201,5
Crédits des entreprises publiques	41 963,0	42 077,7	22 344,7	25 020,4	23 617,4
Endettement net des entreprises publiques	-9 739,8	3 795,1	-15 516,5	-36 041,8	-99 584,1

Source : BRB

1.5. Défis pour la stabilité financière du Burundi

Ce rapport passe en revue les vulnérabilités d'origine interne et externe. En 2022, le système financier est vulnérable, à la dépréciation de la monnaie nationale, à l'augmentation de l'endettement public, à l'augmentation du déficit courant et diminution des réserves de changes.

1.5.1. Augmentation de l'endettement public

La dette publique du Burundi a augmenté de 22,7% en 2022, atteignant 5 339,4 Mds de BIF contre 4 353,3 Mds de BIF l'année précédente. Cette augmentation a été alimentée principalement par de nouvelles émissions des titres du trésor envers les banques.

Les engagements de l'Etat envers le secteur bancaire se sont accrus de 9,8%, se fixant à 1 994,5 Mds de BIF contre 1 816,1 Mds de BIF l'année précédente. Cette augmentation a résulté de

l'accroissement du montant des titrisations des arriérés de l'Etat, passant de 105,9 à 179,5 Mds de BIF en 2022. Les avances directes de la Banque centrale vis-à-vis de l'Etat ont augmenté de 92,0%, se fixant à 1 731,1 contre 901,5 Mds de BIF en 2021.

1.5.2. Evolution des transactions internationales courantes et des réserves de changes

A. Déficit extérieur courant

Le compte courant englobe toutes les transactions internationales relatives aux biens, aux services, aux revenus primaires et secondaires.

En analysant la balance des paiements pour l'exercice 2022, le déficit du compte courant s'est aggravé (1 265,7 contre 785,2 Mds de BIF en 2021) suite à la détérioration du compte des biens, des services et celui des revenus primaires.

Par contre, le compte des revenus secondaires s'est amélioré à hauteur de 18,2%, passant de 986,2 à 988,0 Mds de BIF, suite à l'augmentation de 16,8% et 3,5% enregistré respectivement au niveau des transferts courants nets au profit de l'administration publique et des transferts privés.

Le déficit de la balance commerciale s'est accru en 2022, atteignant 2 141,3 contre 1 702,0 Mds de BIF en 2021. Ce creusement du déficit est tiré par la hausse des importations CIF (2 564,2 contre 2 025,4 Mds de BIF de l'année précédente) plus importante que celle des exportations (422,9 contre 323,4 Mds de BIF).

Au niveau des importations, cette hausse a porté aussi bien sur les biens de production (44,2%), les importations des biens de consommation (14,6%), ainsi que les biens d'équipement (6,7%).

L'augmentation de biens de production est principalement imputable aux huiles minérales (87,1%), aux biens destinés à l'agriculture et élevage (129,7%), aux biens destinés à l'alimentation (15,2%) et ceux destinés à la construction (5,5%). En revanche, les importations des biens métallurgiques (-12,6%) ont baissé. L'accroissement des importations de biens d'équipement a principalement porté sur les Chaudières, engins mécaniques (16,0%). Par contre les importations du matériel électrique (-3,7%) et les tracteurs, véhicules et engins de transport (-5,1%) ont diminué. S'agissant des importations de biens de consommation, leur hausse est tirée notamment par les biens alimentaires (9,6%), les textiles (22,8%) et les véhicules (8,7%). Par contre les importations des produits pharmaceutiques (-9,7%) ont diminué.

Quant aux exportations, leur augmentation a concerné aussi bien les exportations des produits pri-

maires (25,8%) que celles des produits manufacturés (+41,5%).

Parmi les produits primaires, les exportations du café (+93,3%), et de l'or non monétaire (+31,7%) ont fortement augmenté. Par contre, les exportations des minerais de Niobium (-41,2%) et du thé (-4,5%) ont baissé d'une année à l'autre. Les exportations des produits manufacturés, leur hausse a porté sur toutes les catégories des produits manufacturés, notamment les bières (+38,4%), les bouteilles en verre foncé (+21,5%), la farine de blé (+75,7%) et les cigarettes (+65,1%).

B. Les réserves de change

Les réserves de change brutes ont diminué de 33,9%, s'établissant à 176,2 contre 266,6 millions de dollars à fin décembre 2021. En termes de mois d'importation des biens et services, les réserves se sont fixés à un niveau inférieur à la norme de critères de convergence de la CEA (4,5 mois d'importation), soit 1,8 contre 3,2 mois à fin décembre 2021. Cette diminution des réserves de changes est attribuable à la détérioration des termes de l'échange et du taux de couverture commerciale.

Tableau 10 : Evolution des réserves de change au sein de la CEA (Mois d'importation)

	2018	2019	2020	2021	2022
Burundi*	1,0	1,5	1,1	3,2	1,8
Kenya	4,8	6,1	4,6	4,4	3,7
Ouganda	4,0	4,0	4,5	4,0	3,4
Rwanda	4,2	4,8	4,7	4,6	3,7
Tanzanie	5,9	5,9	5,2	4,9	3,9
CEA-5	4,2	5,4	4,5	4,5	3,7
Sud Soudan	0,1	0,3	0,4	0,5	0,4
RDC	0,5	0,7	0,6	0,8	1,1

Source: FMI, *Perspectives économiques Régionales*,

Afrique Subsaharienne, Avril 2023

* BRB, Moyenne annuelle

1.5.3. Hausse du niveau des prix au niveau national

En glissement annuel, l'inflation globale s'est établie à 18,9% en décembre 2022 contre 8,3% à la même période de l'année précédente. Cette accélération de l'inflation a porté à la fois, sur l'inflation alimentaire (24,7 contre 10,4%) et non alimentaire (11,5 contre 6,3%).

La hausse de l'inflation alimentaire a principalement porté sur les prix des sous-rubriques « Pains et céréales » (36,5 contre 3,6%), « Poissons et fruits de mer » (+33,6 contre 4,6%), « Légumes » (19,4

contre 12,2%), « Fruit » (13,8 contre 25,3%), « Huiles et graisse » (33,0 contre 28,9%), « Viande » (+20,9 contre 10,1%).

L'augmentation de l'inflation non alimentaire a essentiellement porté sur les sous-rubriques « Loisirs et culture » (12,8 contre 1,0%), « Transport » (+21,1 contre 1,6%), « Restaurants et hôtels » (9,8 contre 3,8%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (20,2 contre 5,5) et « Articles d'habillement et articles chaussants » (11,5 contre 5,5%).

Tableau 11: Taux d'inflation par composantes

	2018	2019	2020	2021	2022
Alimentaire	-11,0	-2,9	12,6	10,4	24,7
-Pains et céréales	-15,4	0,5	11,3	3,6	36,5
-Viande	5,9	4,4	17,1	10,1	20,9
- Poisson	14,8	4,3	4,9	4,6	33,6
- Lait,fromage et œufs	2,7	5,0	5,6	10,9	11,9
- Huiles et graisses	10,6	2,6	1,0	28,9	33,0
- Fruits	2,1	-1,7	5,3	25,3	13,8
- Légumes	-17,5	-6,7	17,4	12,2	19,4
- Sucre,confitures,miel,chocolat et confiserie	-6,6	0,1	5,3	-2,9	11,4
- Produits alimentaires non définis ailleurs	3,6	4,2	9,3	1,2	5,1
Non alimentaire	7,4	1,8	2,6	6,3	11,5
- Boissons alcoolisées et Tabac	6,0	-0,9	1,8	4,5	7,6
- Articles d'habillement et articles chaussants	6,4	3,2	4,8	5,5	11,5
- Logement,eau,électricité, gaz et autres combustibles	12,4	2,5	5,1	7,8	9,9
- Ameublement,équipement ménager et entretien courant de la maison	6,4	2,8	3,0	5,5	20,2
- Santé	8,8	3,5	2,4	28,8	12,9
- Transport	8,9	0,8	-1,2	1,6	21,1
- Communications	0,9	0,4	-0,3	2,1	10,9
- Loisirs et culture	6,6	6,9	6,4	1,0	12,8
- Enseignement, éducation	22,8	2,2	1,7	5,0	1,9
- Hôtellerie,café et restauration	5,7	-0,4	1,7	3,8	9,8
- Autres biens et services	8,3	2,2	3,1	3,3	8,1
Globale	-2,6	-0,8	7,5	8,3	18,9

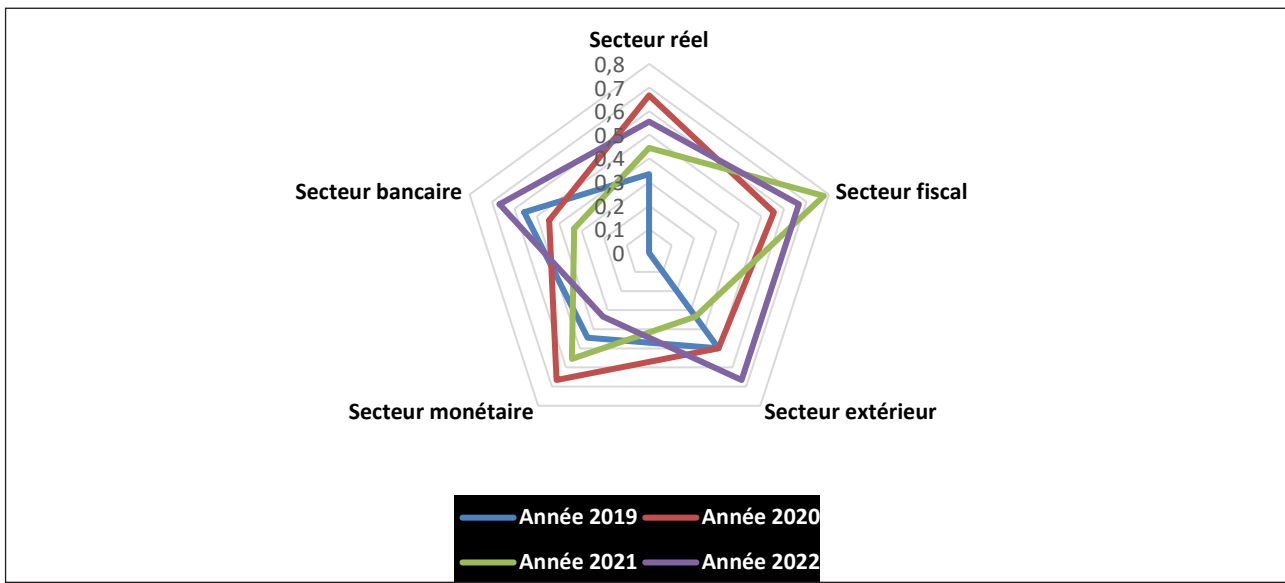
Source : Calculs établis à partir des données de l'INSBU

1.6. Synthèse de la situation macroéconomique du Burundi

Les principaux secteurs constituant un risque pour la stabilité financière sont le secteur bancaire à travers la baisse des rendements, le secteur fiscal à travers l'augmentation de l'endettement public, le

secteur extérieur à travers l'augmentation du déficit extérieur courant et la diminution des réserves de change en mois d'importations et le secteur réel à travers la dépréciation de la monnaie burundaise.

Graphique 4 : Synthèse de la situation macroéconomique du Burundi



Source : BRB

Rapporté au PIB, la dette publique a atteint un niveau supérieur (57,9 contre 56,7% en 2021) à la norme maximale de 50% fixé au niveau de la CEA. Pour le secteur extérieur, le solde déficitaire du compte courant s'est détérioré, passant de 785,2 à 1 265,7 Mds de BIF en 2022. Ainsi, la détérioration des termes de l'échange a impacté le niveau des réserves de change. Exprimé en mois d'importation, le niveau des réserves a baissé, se fixant à 1,8 contre 3,2 mois d'importation en 2021.

S'agissant du secteur réel, le Burundi a enregistré une inflation allant au-delà du critère de convergence de la CEA (8%), atteignant 18,9 contre 8,3% à fin décembre 2021.

Pour le secteur bancaire, le Ratio de Rentabilité des Actifs (ROA) a baissé de 1,0 pp pour atteindre 2,4% contre 3,4% en 2021. Le ratio de solvabilité globale associé à ce secteur a diminué de 2,6 pp s'établissant à 20,4% contre 23,0% en 2021, restant au-dessus du minimum réglementaire national de 14,5%.

Encadré 1 : Facteurs de risques climatiques et leurs canaux de transmission à l'économie réelle et au système financier

Le changement climatique constitue un risque important pour la stabilité financière. Il a de multiples implications néfastes sur la vie sur terre et est à l'origine du réchauffement de la surface de la terre, de la hausse des niveaux des mers, de l'augmentation de la fréquence et la gravité des sécheresses, des inondations, des cyclones et bien d'autres événements météorologiques extrêmes.

Au Burundi, par exemple, les inondations du lac Tanganyika ont déplacé environ 50 000 personnes et détruit des cultures et des habitations⁶. L'augmentation du réchauffement climatique peut entraîner des impacts économiques négatifs durables et pourraient constituer des vecteurs importants de risques pour la stabilité financière. La forte dépendance de la population burundaise à l'agriculture pluviale amplifie la vulnérabilité aux chocs météorologiques extrêmes et la plus lourde tribu est payée par les segments les plus pauvres de la population.

L'analyse des effets du changement climatique distingue deux types de risques climatiques principaux. **Les risques physiques** qui sont associés à des pertes résultant des impacts sur les personnes et les biens induits par des événements météorologiques extrêmes tels que les inondations, les ouragans, les cyclones, les sécheresses, etc. et des changements progressifs du climat à long terme. Ces événements fragilisent les situations financières des ménages et des entreprises par la destruction des vies et des actifs physiques et la perturbation des activités des entreprises de diverses manières. **Les risques de transition** qui sont liés aux coûts financiers dus à l'ajustement de l'économie actuelle vers une économie à plus faible émission de carbone notamment par des changements dans la politique climatique ou technologies. Il en résulte des modifications de comportement des agents économiques pour s'adapter aux politiques et changements adoptés qui peuvent avoir un impact sur le patrimoine des ménages et leurs conditions de vie.

Les effets des changements climatiques se transmettent sur les portefeuilles crédit des Etablissements de crédit suite aux effets subis par leurs contreparties (ménages, entreprises, Etats) rendues moins solvables ou moins demandeuses des services bancaires. Ceci est dû au fait que dans de telles situations, les ménages sont confrontés à de baisses de revenus ou de valeur de leurs actifs ou les entreprises font face en plus des risques physiques, à une baisse de leurs ventes, un accroissement des dépenses d'investissement ou des coûts d'exploitation et une évolution défavorable de la valeur de leurs actifs.

⁶ Unicef, L'impact du climat, de l'énergie et de l'environnement sur les enfants et leurs familles au Burundi

2

CHAPITRE 2 : EVOLUTION DU SYSTEME FINANCIER

CHAPITRE 2 : EVOLUTION DU SYSTEME FINANCIER

La stabilité financière nationale dépend de la stabilité du système financier. Ce dernier étant essentiellement bancaire, sa stabilité suppose sa résilience à d'éventuelles vulnérabilités simulées tant endogènes qu'exogènes.

A fin 2022, le système financier en général était conforme à la réglementation en vigueur, solide et résistant à des menaces identifiées comme étant

susceptibles de se produire. Ainsi, la conformité à la réglementation a été évaluée du point de vue de la solvabilité, de la qualité des actifs et de la liquidité. La viabilité a été évaluée du point de vue de la maîtrise des coûts et de la profitabilité. La résilience a été évaluée par rapport aux risques identifiés comme étant des menaces à la stabilité financière.

2.1. Structure du système financier

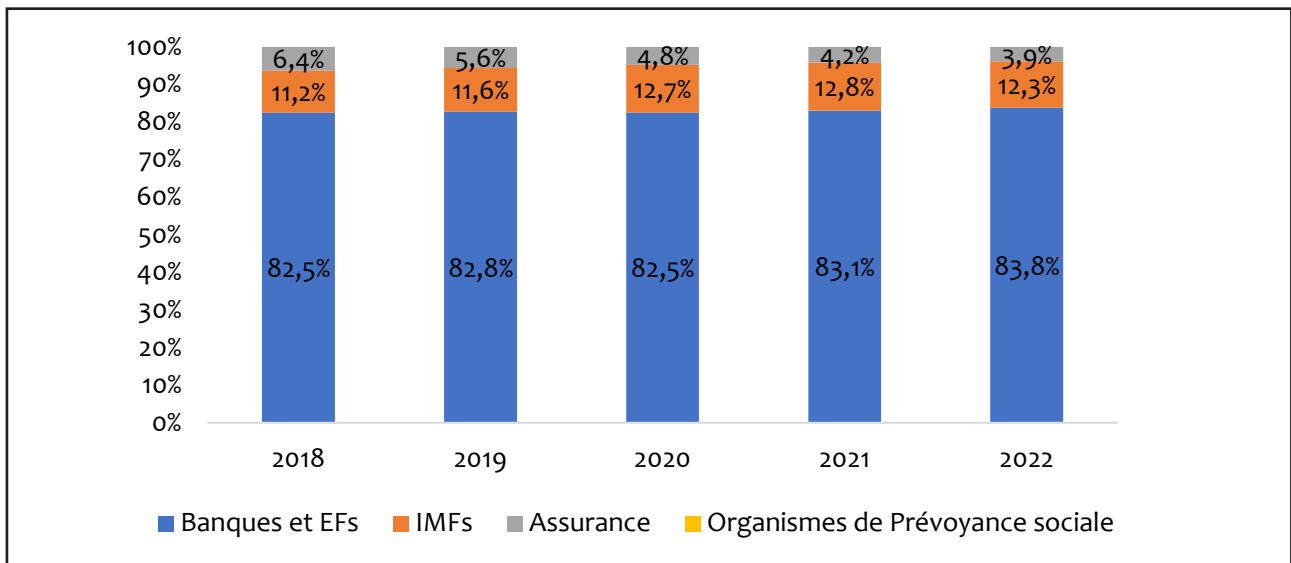
A fin 2022, le système financier du Burundi est composé de cinq types d'institutions financières à savoir les Etablissements de crédit (secteur bancaire), les Institutions de Microfinance, les compagnies d'assurance, les Etablissements de paiement ainsi que les organismes de prévoyance sociale¹.

A fin 2022, le secteur bancaire est constitué de 15 Etablissements de crédit dont 14 banques et 1 Etablissement financier. Le secteur de la Microfinance burundais comptait 46 coopératives d'épargne et 23 Entreprises de microfinance,

auxquelles s'ajoutent 76 groupements financiers communautaires. Dans le cadre de faciliter l'accès aux produits et services financiers, les Coopératives d'épargne et Entreprises de microfinance ont augmenté le nombre de points de service (sièges, agences et guichets) autorisés par la BRB, s'établissant à 402 en 2022 contre 387 en 2021.

A fin 2022, l'actif du secteur bancaire est le plus prépondérant du secteur financier national avec 83,8% du total actif tandis que le secteur de la microfinance et celui de l'assurance occupent respectivement 12,3% et 3,9%.

Graphique 5 : Evolution de la structure du système financier



Source : BRB

¹ Les données à fin décembre 2022 du secteur des organismes de prévoyance sociale sont indisponibles dans ce rapport.

2.2. Secteur bancaire

En 2022, le secteur bancaire burundais est demeuré en conformité avec le cadre réglementaire, solide et résilient. En effet, le secteur bancaire affiche une quasi-conformité aux normes réglementaires, une rentabilité positive, une amélioration de la qualité du portefeuille crédit et une résilience aux chocs simulés par la BRB.

2.2.1. Situation du secteur bancaire

A fin 2022, les activités du secteur bancaire sont généralement orientées dans le financement de l'Etat et de l'économie, ainsi que dans la fourniture des moyens de paiement. Les crédits à l'économie du secteur bancaire représentaient 28,9% du PIB en 2022 contre 26,7% en 2021. A fin 2022, le secteur bancaire comptait cinq banques d'importance systémique élevée et cinq banques d'importance systémique moyenne.

2.2.1.1. Emplois du secteur bancaire

A fin 2022, le total actif du secteur bancaire a atteint 6 462,3 Mds BIF en 2022 contre 4 933,6 Mds BIF en 2021, soit une augmentation de 31,0%. Les emplois du secteur bancaire sont principalement et respectivement composés du crédit à l'économie 44,0% et du financement à l'Etat 30,9% à fin 2022

contre 40,3% et 36,9% à fin 2021.

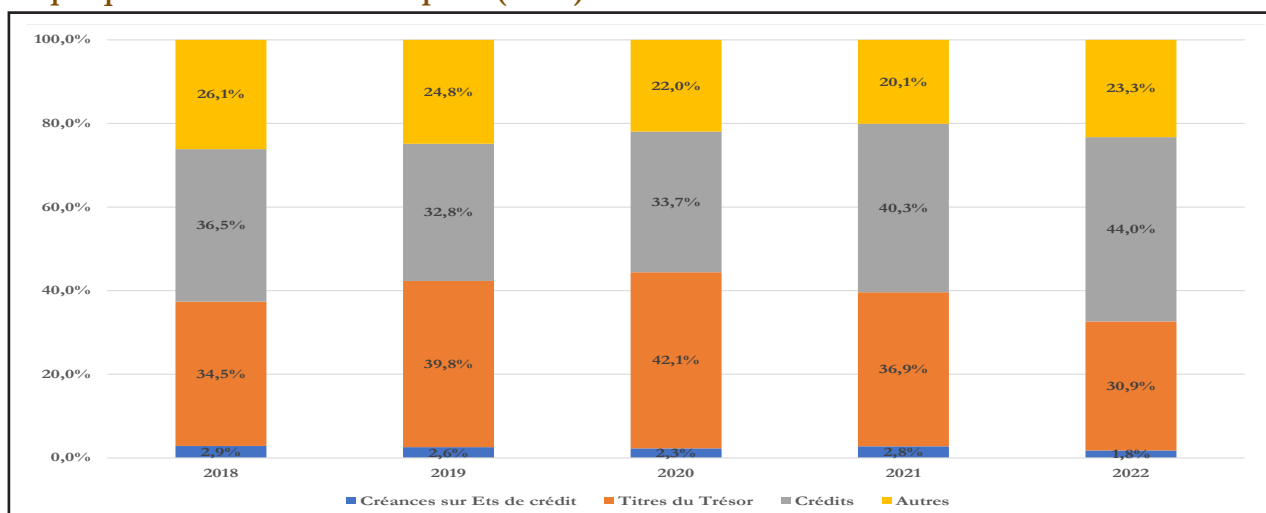
Les Banques d'Importance Systémique élevée ont contribué à hauteur de 53,4% dans le financement du crédit à l'économie et de 71,4 % dans le financement de l'Etat tandis que les Banques d'Importance Systémique moyenne ont contribué à hauteur de 34,8 % dans le financement du crédit à l'économie et 24,1% dans le financement de l'Etat.

Le crédit est concentré notamment dans les secteurs du commerce (32,5%), des équipements (24,4), des constructions (19,4%), de l'agriculture (13,2%), de l'industrie (9,1 %), et du tourisme (1,4%). Les crédits distribués par les banques étaient majoritairement à court terme (42,4%) tandis que les crédits à moyen et long terme représentaient respectivement 23,4% et 34,2% en 2022 contre 26,8% et 29,2 % en 2021.

Le financement de l'Etat s'opère à travers l'achat des Titres du Trésor (Bons et Obligations du Trésor). Les bons du Trésor sont d'une durée échelonnée entre 13 semaines et 26 semaines tandis que les obligations du Trésor sont échelonnées entre 2 ans et 10 ans.

La rubrique « Autres » comprend notamment les actifs immobilisés, ainsi que les liquidités détenues en caisse et à la BRB.

Graphique 6 : Structure des emplois (en %)



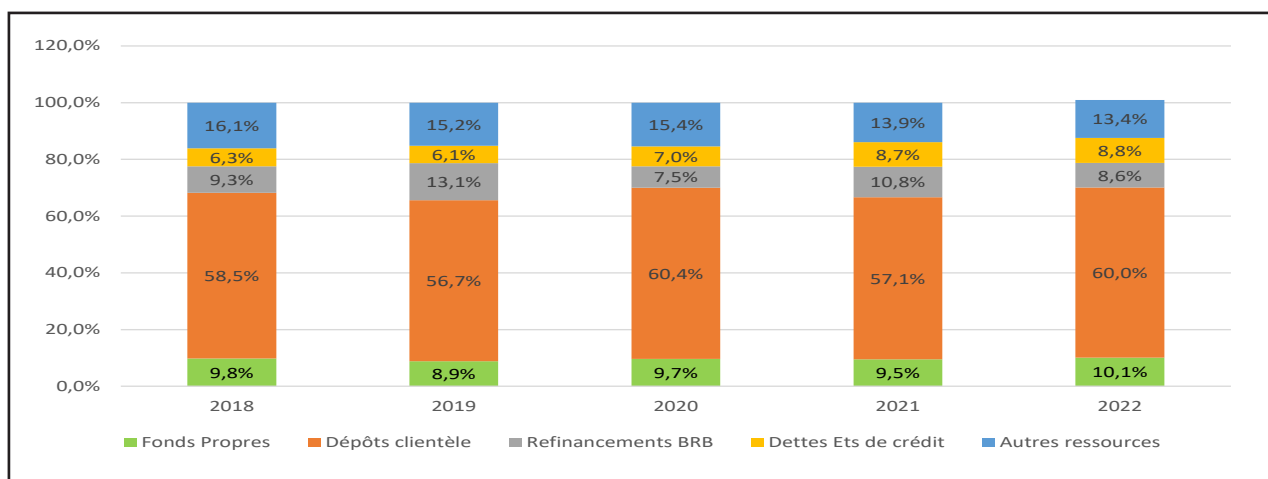
Source : BRB

2.2.1.2. Ressources du secteur bancaire

En 2022, les ressources du secteur bancaire sont principalement composées des dépôts de la clientèle (60,0 % contre 57,1% en 2021), des Fonds propres (9,2% contre 9,5 % en 2021) ainsi que des refinancements de la BRB (8,6% contre 10,8% en 2021).

Les Banques d'Importance Systémique élevée détiennent 62,2% des dépôts de la clientèle et reçoivent 23,1% des refinancements de la BRB tandis que les Banques d'Importance Systémique moyenne détiennent 30,5% des dépôts de la clientèle et reçoivent 69,3% des refinancements.

Graphique 7 : Structure des ressources (en %)



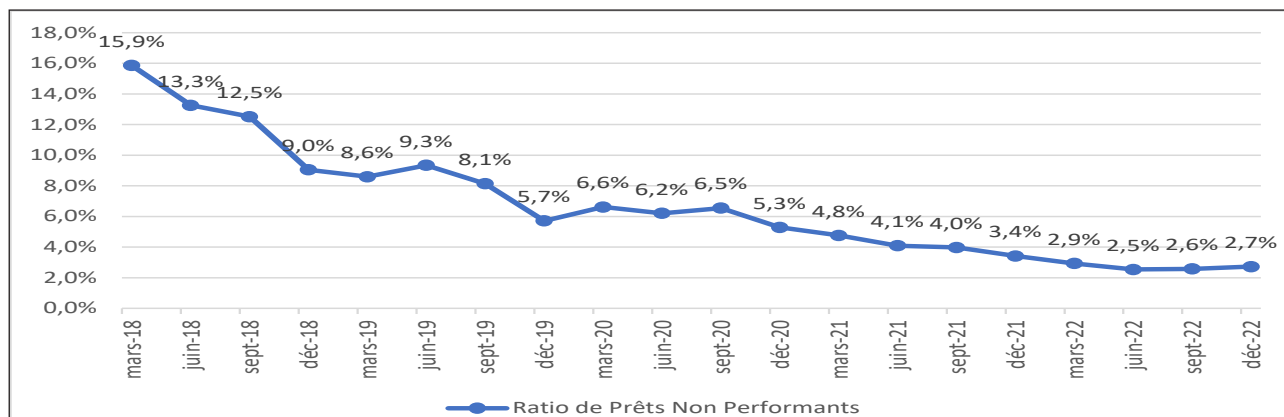
Source : BRB

2.2.2. Qualité du portefeuille crédit

Le taux de détérioration du portefeuille crédit du secteur a connu une diminution de 0,7 point de pourcentage. A cet effet, le taux de détérioration global est passé de 3,4% à fin décembre 2021 à 2,7% à fin décembre 2022. Cette diminution est due d'une part à la radiation des créances compromises vieilles de deux ans et plus dans les bilans

des Etablissements de crédit s'élevant à 1 018,84 Mds de BIF et d'autre part à une augmentation du portefeuille crédit de 43,2% plus grande que celle des prêts non performants qui est de 13,6%. En effet, les prêts non performants sans radiation s'élèveraient à 2,8%.

Graphique 8 : Evolution du ratio des prêts non performants (en %)



Source : BRB

Evolution du système financier

A fin 2022, au sein du portefeuille non performant, les secteurs d'activités les plus prépondérants étaient le commerce, l'habitat et le transport avec respectivement 31,1%; 26,6% et 14,4%. Pour 2021, les secteurs du commerce, de l'habitat et la santé étaient les plus prépondérants au sein du portefeuille non performant avec respectivement 24,5%; 20,2% et 13,6%.

Du point de vue intra-sectoriel, les secteurs d'activité les plus performants sont le secteur des mines et carrières (0,0%), le secteur de l'éducation (0,10%) et le secteur de l'industrie (0,3%) tandis que les moins performants sont le secteur du thé (55,9%), le secteur de l'hôtellerie (10,2%).

En comparaison avec les pays membres de la CEA, selon la norme admise dans la profession bancaire ($\leq 5\%$) quant à la qualité du portefeuille crédit, la situation du Burundi est quasi acceptable.

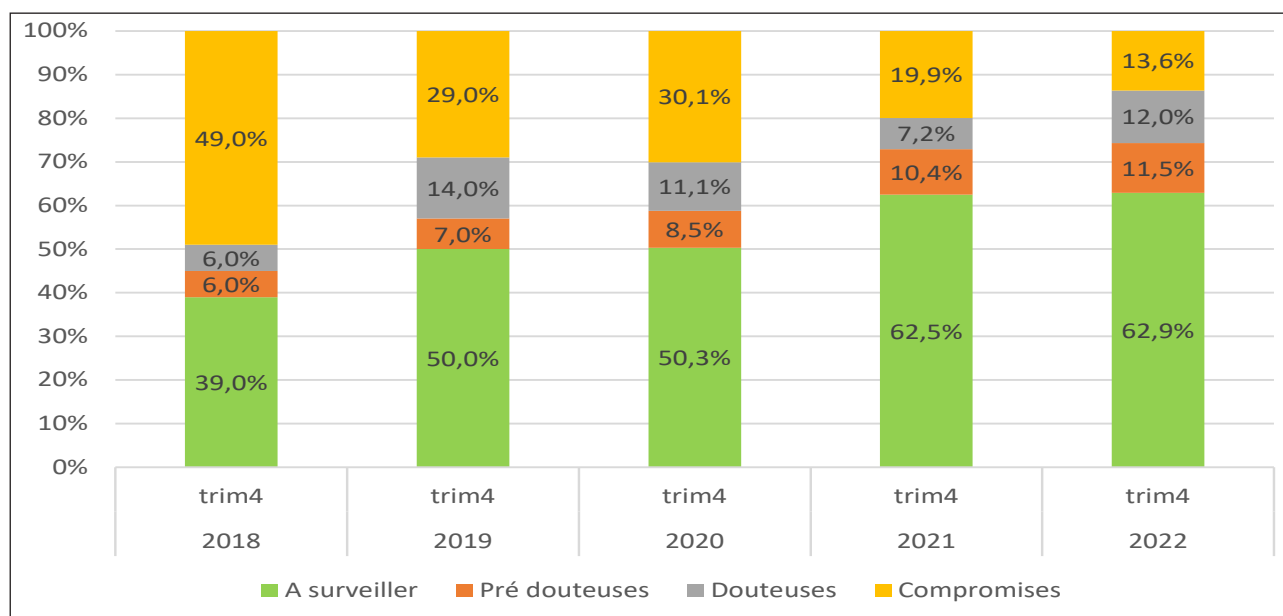
Tableau 12 : Evolution des taux des prêts non performants au niveau de la CEA

	2018	2019	2020	2021	2022
Burundi	9,0	5,7	5,3	3,4	2,7
Kenya	9,1	10,0	14,1	13,1	13,3
Ouganda	3,3	3,8	5,3	5,3	5,8
Rwanda	5,0	4,9	4,5	4,6	3,1
Tanzanie	6,9	9,8	9,4	8,4	7,3
Sud Soudan	4,1	2,1	3,1	3,1	1,7

Source : Tableau de bord de l'évaluation des risques pays de la CEA, Juin 2023

L'évolution des créances à surveiller en tant qu'indicateur précurseur des dégradations futures du portefeuille crédit, est restée élevée d'une année à l'autre, s'établissant ainsi à 62,9%. Ainsi, pour faire face à cette dégradation du portefeuille, les banques ont constitué des provisions avec un taux de provisionnement de 46,6 %.

Graphique 9: Structure des créances impayées au Burundi (en %)

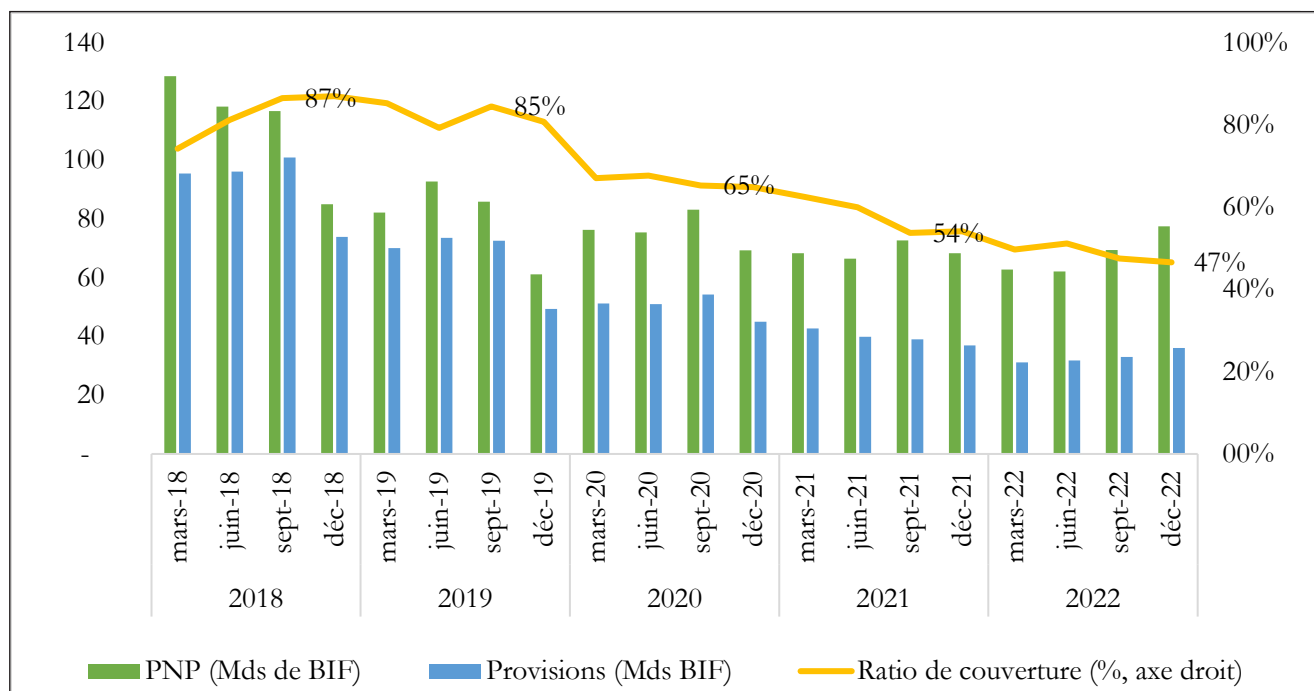


Source : BRB

Le taux de provisionnement des prêts non performants a diminué passant de 54,2% en 2021 à 46,6% en 2022. Le montant des prêts non performants a augmenté, passant de 69,4 Mds BIF en

2021 à 77,5 Mds de BIF en 2022. Ainsi, les provisions constituées pour les prêts non performants sont de 36,1 Mds de BIF en 2022 contre à 37,0 Mds de BIF en 2021.

Graphique 10 : Taux de provisionnement des créances non performantes



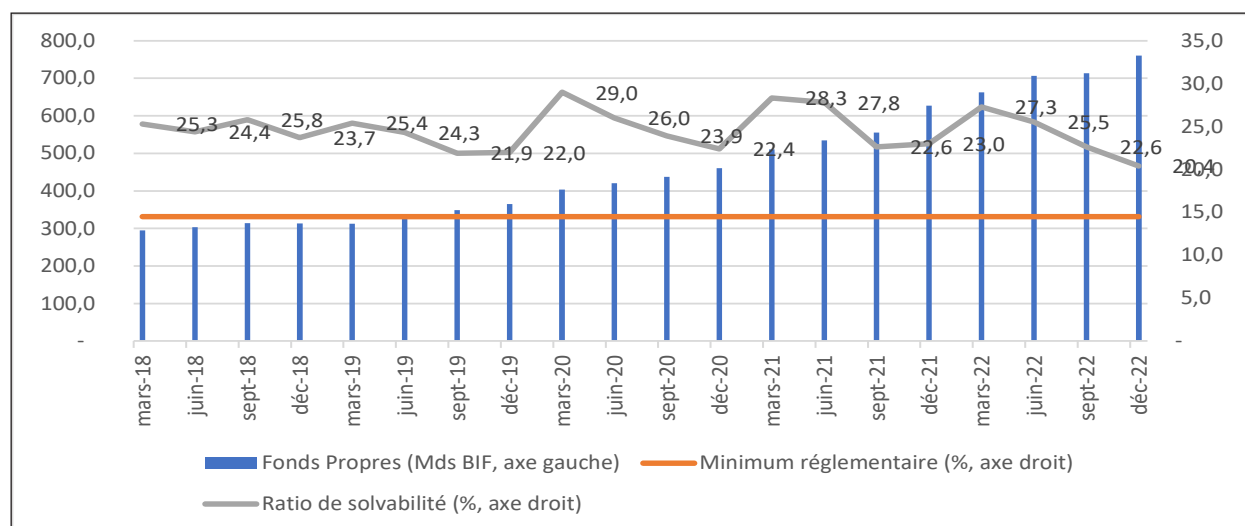
Source : BRB

2.2.3. Adéquation des Fonds propres

En 2022, le secteur bancaire disposait de fonds propres suffisants comparés à la norme réglementaire. Ils ont augmenté de 28 %, pour s'établir à 760 979,7 MBIF à fin décembre 2022 contre 594 492,9 MBIF à fin décembre 2021. Cette amélioration a été due à l'incorporation d'une partie du résultat dans les fonds propres. Les ratios de solvabilité de base et globale se sont légèrement baissés, passant

respectivement de 21,5 et 28,0% à fin décembre 2021 et de 18,7% 20,4% à fin décembre 2022. De même, le ratio de levier s'est établi à 10,7% à fin décembre 2022 contre 11,3% à fin décembre 2021 étant donné la norme minimale de 5,0%. Cette diminution est due à l'augmentation des actifs plus que/non due à celle des fonds propres.

Graphique 11 : Adéquation des fonds propres



Source : BRB

2.2.4. Liquidité

Bien que ce ratio soit demeuré au-dessus de la norme réglementaire de 100% à fin 2022, le ratio de liquidité globale à court terme s'est détérioré, passant de 187,5 à 168,7%.

La conformité globale du secteur bancaire au ratio de liquidité renferme quelques disparités. En effet, du point de vue de la liquidité en monnaie étrangère, une banque d'importance systémique n'est pas conforme.

Tableau 13 : Evolution du ratio de liquidité

	T4 2018	T4 2019	T4 2020	T4 2021	T4 2022
Ratio de Liquidité BIF (en %)	225,5	226,1	213,5	192,8	169,2
Ratio de Liquidité devises (en %)	138,9	133,4	172,4	135,5	161,5
Ratio de Liquidité global (en %)	218,5	220,0	210,4	187,5	168,7
Norme (en %)	≥100	≥100	≥100	≥100	≥100

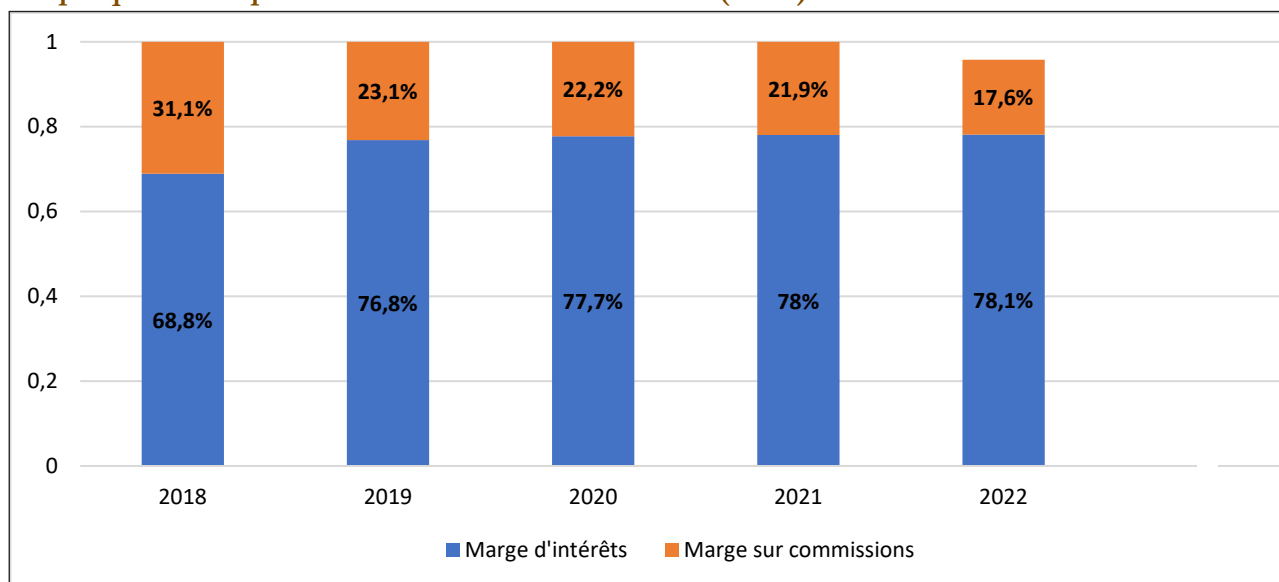
Source : BRB

2.2.5. Rentabilité du secteur bancaire

A fin 2022, le secteur bancaire est demeuré rentable. Le produit net bancaire a augmenté de 22,6%, passant de 331 106,3 à 405 957,6 MBIF.

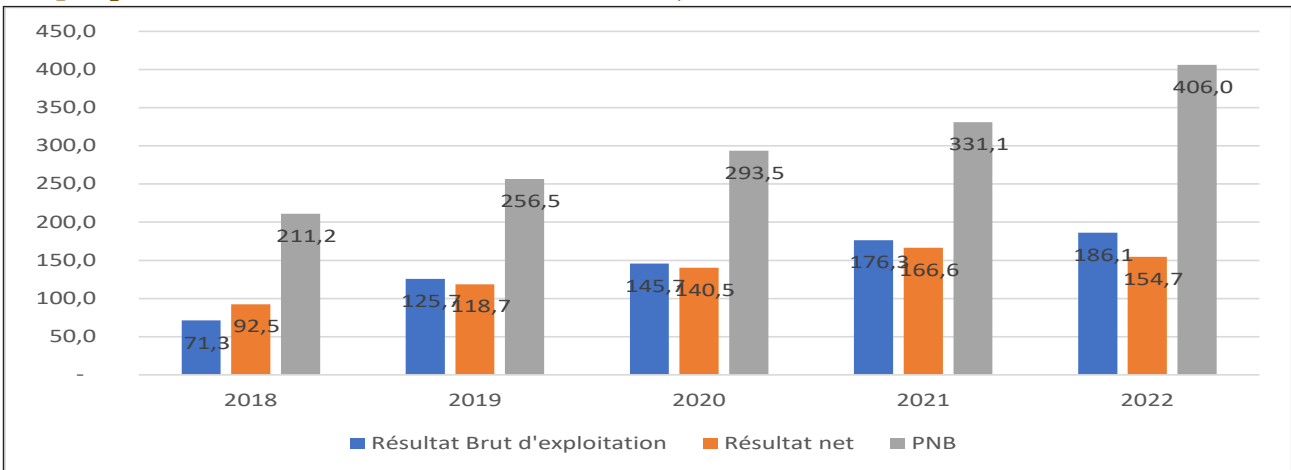
Comparé à l'année 2021, le résultat net des Etablissements de crédit a diminué de 7,1% passant de 166 615,3 MBIF à 154 740,0 MBIF.

Graphique 12 : Répartition du Produit Net Bancaire (en %)



Source : BRB

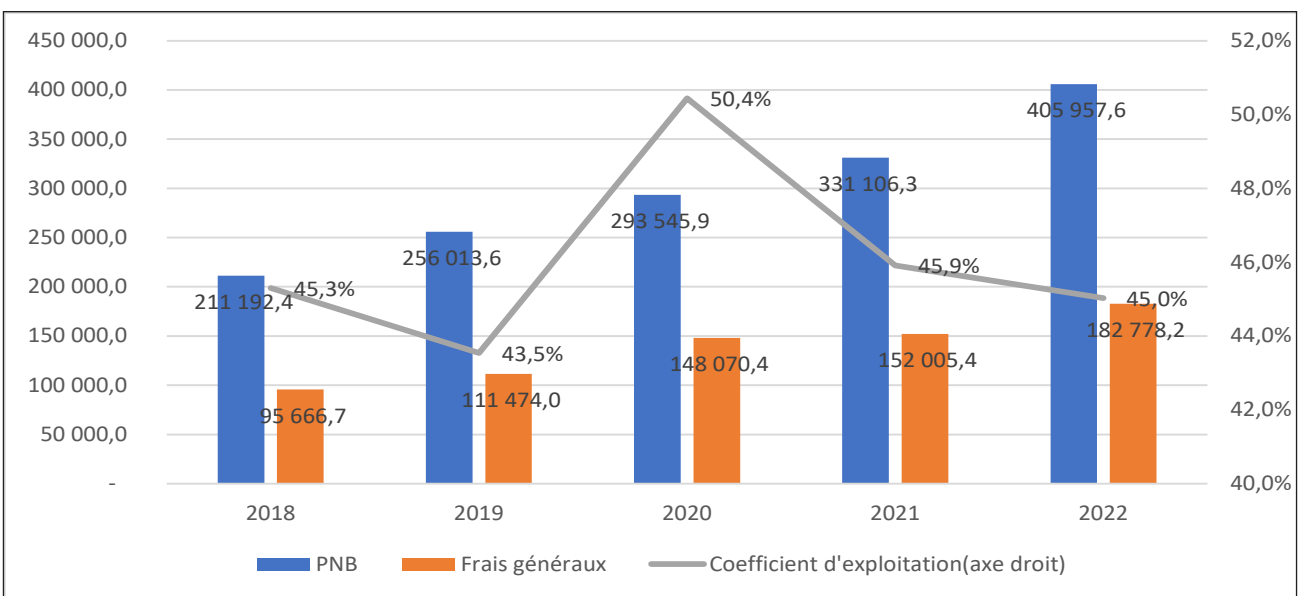
La rentabilité des actifs s'est établie à 2,4% et celle des fonds propres à 20,4%.

Graphique 13 : Soldes Intermédiaires de Gestion (en Mds de BIF)

Source : BRB

A fin 2022, les frais généraux ont augmenté de 20,2%, tandis que le Produit Net Bancaire a aug-

menté de 22,6%. En revanche, le coefficient d'exploitation a diminué de 0,9%.

Graphique 14 : Frais généraux (MBIF) et Coefficient d'exploitation (%)

Source : BRB

2.2.6. Tests de résistance

L'évaluation de la résilience d'un système financier fait partie du processus de gestion du risque. En effet, après une évaluation de la solidité du système bancaire selon la réglementation régissant les activités bancaires en vigueur, il est d'usage d'évaluer sa résilience sous des conditions adverses hypothétiques. On distingue deux grandes catégories de tests de résistance.

Les tests microprudentiels évaluant la résistance de chaque institution de manière isolée et les tests macroprudentiels qui évaluent la résistance de l'ensemble du système financier permettant ainsi de capturer l'impact des risques systémiques préalablement identifiés. Les premiers peuvent être conduits de façon ascendante (par les banques en interne) ou de façon descendante (par le régulateur).

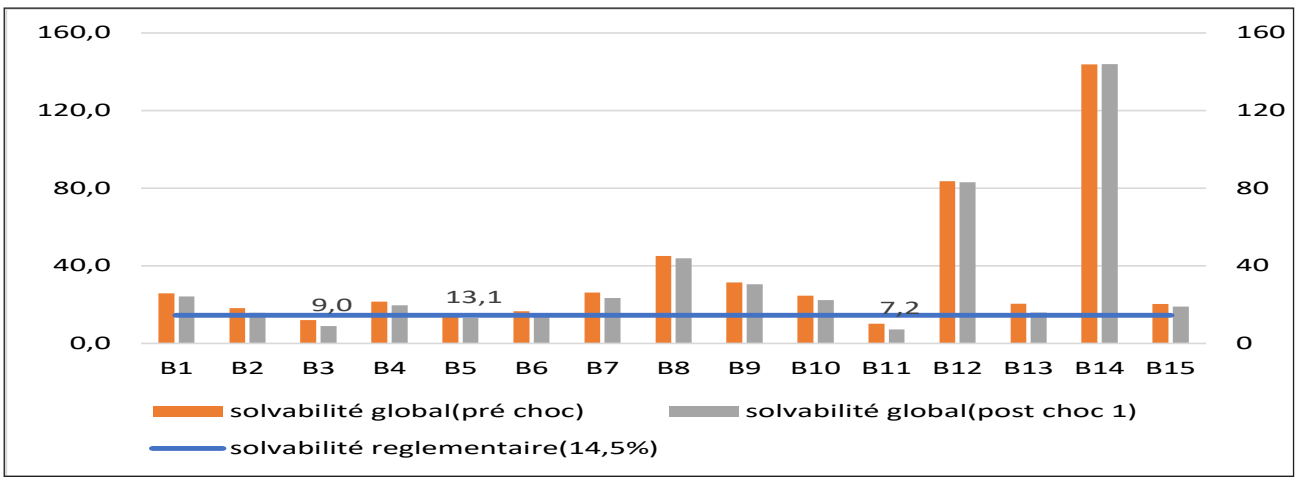
Du point de vue microprudentiel, le test de résistance a été conduit pour évaluer la résilience de 15 Etablissements de crédit au risque de crédit et au risque de liquidité.

Sur le risque de crédit, 4 types de chocs ont été simulés². Il s'agit du choc de réajustement du provisionnement, du choc d'augmentation proportionnel des prêts non performants.

Ces chocs sont simulés en scénario sévère.

Pour le choc de réajustement du provisionnement, il est supposé un niveau de provisionnement plus élevé (1,5 fois plus que l'existant). Les résultats sont tel que trois Etablissements de crédit sur quinze ne résistent pas à ce choc.

Graphique 15: Résultat du choc de réajustement du provisionnement

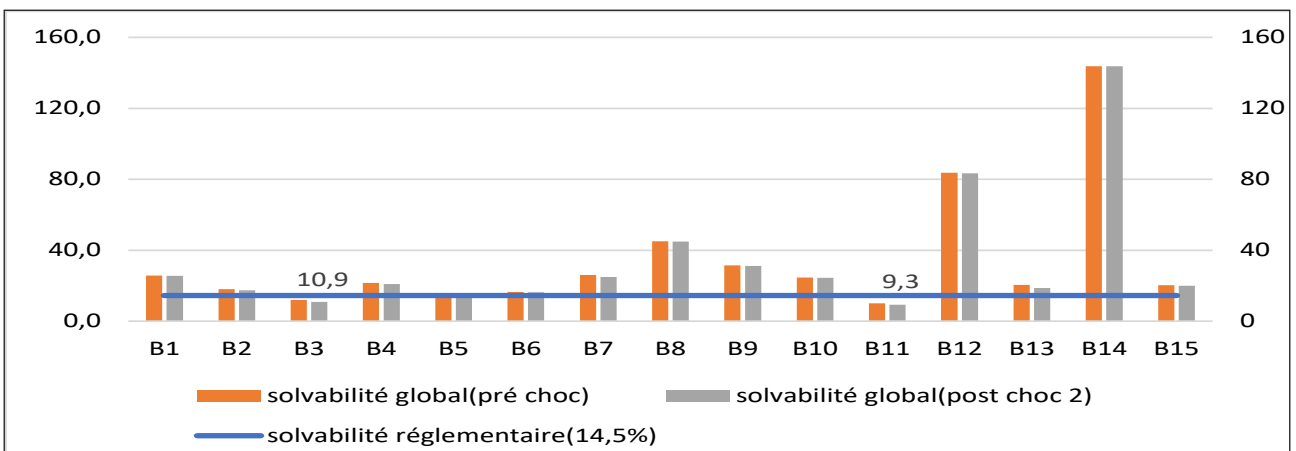


Source : BRB

Pour le choc d'augmentation proportionnel des prêts non performants, il est supposé un provisionnement supplémentaire suite à une migration hypothétique de 50 % des prêts performants vers

les prêts non performants. Les résultats sont tels que deux Etablissements de crédit sur quinze ne résistent pas à ce choc.

Graphique 16: Résultat du choc d'augmentation proportionnel des prêts non performants



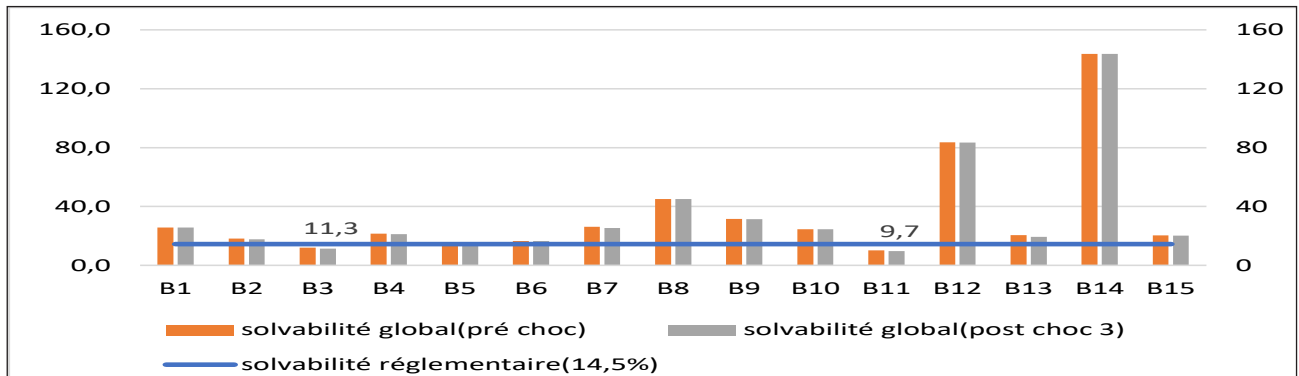
Source : BRB

² Ce sont les chocs préconisés par la méthodologie « Introduction to Applied Stress Testing », Martin Cihak, 2007.

Pour le choc de dégradation sectoriel, il est supposé un provisionnement supplémentaire suite à une dégradation hypothétique de 30% de chaque

secteur d'activité. Les résultats sont tels que deux Etablissements de crédit sur quinze ne résistent pas à ce choc.

Graphique 17: Résultat du choc de dégradation sectoriel

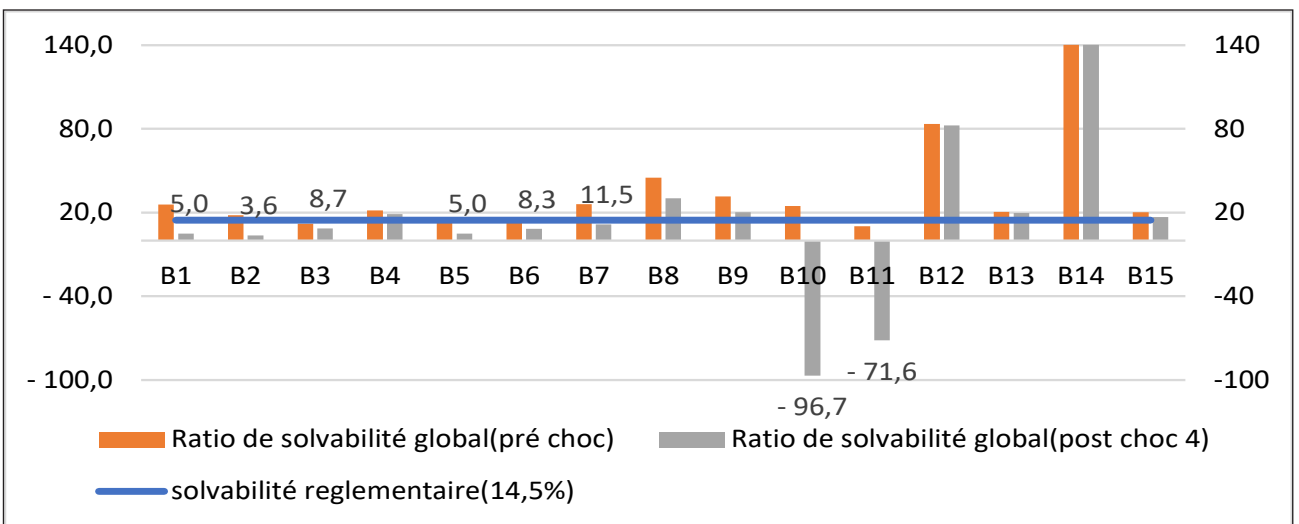


Source : BRB

Pour le choc de dégradation des grands débiteurs, il est supposé un provisionnement supplémentaire de 75% suite à une dégradation hypothétique des 3 plus grands débiteurs par établissement de crédit.

Les résultats sont tels que huit Etablissements de crédit sur quinze ne résistent pas à ce choc. En effet, deux établissements de crédit sur les huit ont un portefeuille crédit très concentré.

Graphique 18: Résultat du choc de dégradation des grands débiteurs



Source : BRB

Sur le risque de liquidité, il a été simulé un retrait soutenu pendant 5 jours consécutifs à hauteur de :

- 15% par jour pour les dépôts courants en monnaie locale;
- 10% par jour pour les dépôts courants en monnaie étrangère;
- 3% par jour pour les dépôts à terme en monnaie locale;
- 1% par jour pour les dépôts à terme en monnaie étrangère.

Les résultats sont tels que tous les Etablissements de crédit résistent à ce choc durant les 3 jours.

A la fin de la quatrième journée, un établissement de crédit ne résiste pas à ce choc. A la fin de la cinquième journée deux Etablissements de crédit ne résistent pas à ce choc.

Du point de vue macroprudentiel, le test de résistance a été conduit pour évaluer la résilience du secteur bancaire national par rapport aux risques systémiques préalablement identifiés au premier chapitre.

Le calibrage hypothétique des risques systémiques a été porté au double ou moitié (selon le sens du risque) de la moyenne observée sur 3 ans. L'impact est mesuré quant à la réaction de la qualité du portefeuille crédit du secteur bancaire à l'avènement simulé de chacun de ces risques pris isolément ainsi que l'impact y relatif quant à la solvabilité du secteur bancaire.

Les résultats sont tels que la solvabilité du secteur bancaire est :

- Vulnérable face au risque lié à l'augmentation du déficit extérieur courant et à la diminution des réserves de changes c'est-à-dire à la chute des cours mondiaux des produits de base exportés (café et or) et de la chute de la production de ces derniers.
- Résiliente face au risque lié à l'endettement public intérieur.
- Vulnérable au risque lié à la hausse généralisée du niveau des prix au niveau national.

2.3. Secteur de la Microfinance

Le secteur de la microfinance participe dans la fourniture des services financiers aux personnes à faible revenu, et est considéré comme un outil essentiel pour faciliter l'inclusion financière. Ainsi, la microfinance est devenue un dispositif à la mode sur les marchés du crédit en tant qu'instrument de développement socioéconomique.

2.3.1. Structure du secteur de la Microfinance

Au Burundi, les institutions exerçant les activités de microfinance sont réparties en 4 catégories, à savoir :

Première catégorie : Les entreprises de microfinance, les Sociétés coopératives financières et autres types d'institutions de microfinance ayant la forme juridique de société anonyme, de société publique ou de société mixte qui effectuent les opérations de collecte des dépôts et d'octroi de crédits et qui offrent accessoirement d'autres services financiers au profit de leurs clientèles;

Deuxième catégorie : Les fonds de financement et/ou de garantie exerçant les activités de microfinance, les Programmes de microcrédit affiliés aux Organisations Non Gouvernementales (ONG) et aux Associations Sans But Lucratif (ASBL) qui octroient des crédits mais qui ne sont pas autorisées à collecter les dépôts du public;

Troisième catégorie : Les coopératives d'épargne et de crédit ayant la forme juridique de société coopérative qui exécutent les opérations de collecte des dépôts de leurs membres et leur consentent des crédits et accessoirement d'autres services financiers;

Quatrième catégorie : Les groupements Financiers communautaires de type sociétés coopératives, groupements pré-coopératifs, associations villageoises d'épargne et de crédit qui collectent les cotisations de leurs membres et leur octroient des crédits selon l'approche convenue.

En ce qui concerne la 4^{ème} catégorie, l'exercice des activités de cette dernière ne requiert pas l'agrément mais un enregistrement auprès de la BRB.

A fin 2022, le secteur de la Microfinance burundais comptait 46 coopératives d'épargne et 23 Entreprises de Microfinance, auxquelles s'ajoutent 76 groupements financiers communautaires. Les Coopératives d'épargne et Entreprises de Microfinance totalisent, pour améliorer l'accès aux pro-

duits et services financiers, le nombre de points de service (sièges, agences et guichets) autorisés par la BRB de 402 en 2022 contre 387 en 2021.

Les coopératives dominent le marché du secteur, elles regroupent à elles seules 82,78% des actifs, 84,32% des crédits, 78,85% des dépôts et 83,81% des fonds propres du secteur. En 2022, le total actif des IMF était de 948 605,1 contre 757 788,1 MBIF en 2021, soit une augmentation de 25,18%.

Tableau 14 : Concentration des Actifs des IMF en MBIF

	2018	2019	2020	2021	2022
Coopératives	299 206,8	391 580,7	511 123,7	632 641,3	785 271,80
Entreprises de microfinance	50 311,7	64 902,3	89 475,6	125 146,8	163 333,30
Total Actif	349 518,5	456 482,9	600 599,4	757 788,1	948 605,10
Part des Coopératives	85,6	85,8	85,1	83,5	82,78
Part des entreprises de microfinance	14,4	14,2	14,9	16,5	17,22

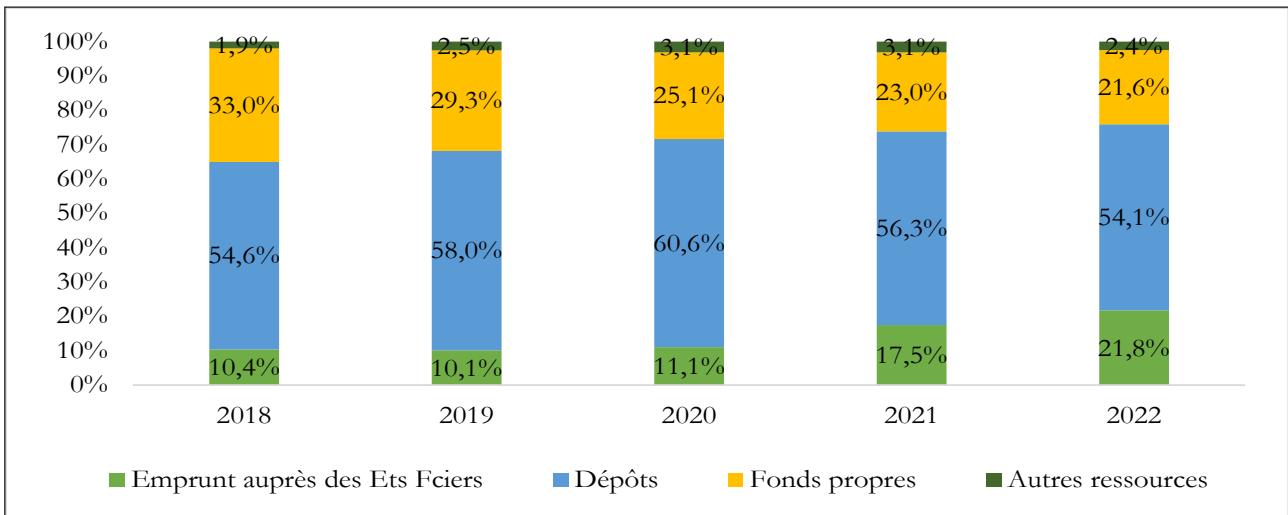
Source : BRB

L'actif des IMF est fortement concentré dans les coopératives (3^{ème} catégorie) avec 82,78% du total actifs tandis que les entreprises de microfinance (1^{ère} catégorie) occupent 17,21%.

2.3.2. Ressources du secteur de la Microfinance

Les IMF trouvent les ressources dans des dépôts, des emprunts, des fonds propres et des opérations diverses. Les ressources des IMF ont augmenté de 25,18% s'établissant à 948, 6 Mds de BIF en 2022

contre 757,7 Mds de BIF en 2021. Cette évolution est essentiellement liée à l'accroissement des dépôts de 20,18%, se fixant à 513,3 Mds contre 427,1 Mds de BIF en 2021. Les ressources ont également évolué suite à l'augmentation des emprunts auprès du secteur de la microfinance à 55,61%, s'élevant à 206,9 Mds de BIF contre 132,9 Mds de BIF en 2021. A fin décembre 2022, les Fonds propres ont augmenté de 17,51% se fixant à 204,8 contre 174,3 Mds de BIF à fin décembre 2021.

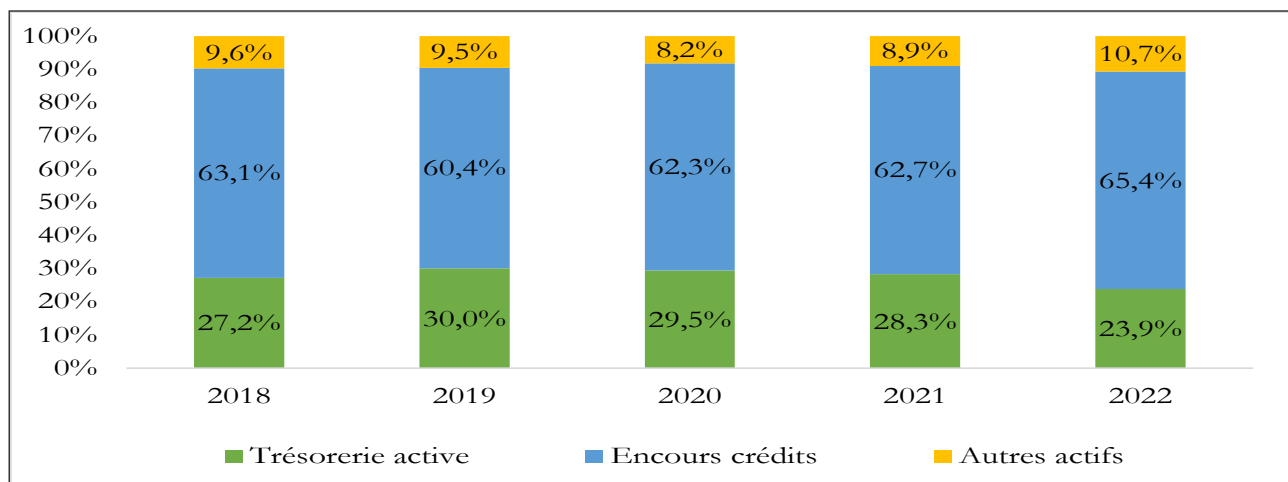
Graphique 19: Répartition des ressources des IMF en MBIF

Source : BRB

2.3.3. Emplois du secteur de la Microfinance

L'encours crédit brut des IMF a atteint 620 695,9 MBIF en 2022 contre 475 275,4 MBIF en 2021, soit une augmentation de 30,59%.

Cependant, la part des crédits dans le total des emplois des IMF a augmenté de 2,73 p. pc, passant de 62,7% en 2021 à 65,43% en 2022.

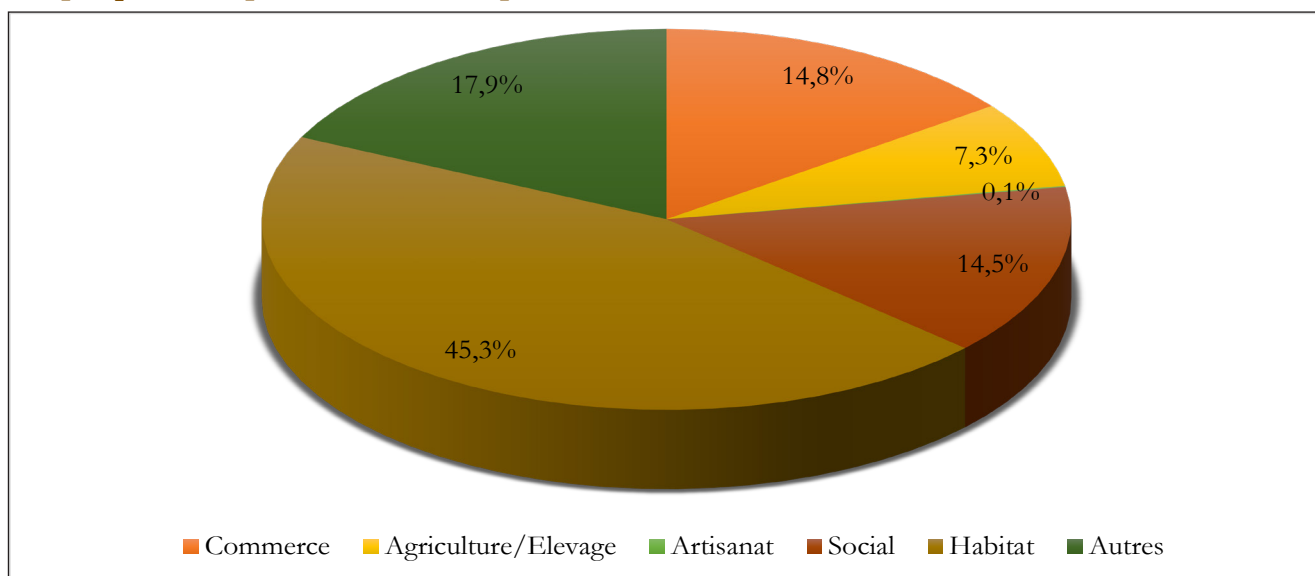
Graphique 20: Evolution des emplois des IMF en MBIF

Source : BRB

2.3.4. Structure des financements par secteur

Le secteur de l'habitat est le plus privilégié par les IMF par rapport à d'autres secteurs avec 45,3% des crédits. Etant l'un des secteurs porteurs de la croissance, le secteur de l'agriculture est le moins financé par les IMF avec seulement 7,3% à fin 2022.

Le graphique ci-après donne des détails sur la répartition du crédit par secteur d'activité à fin décembre 2022.

Graphique 21: Répartition du crédit par secteur d'activité

Source : BRB

2.3.5. Qualité du portefeuille crédit

Le taux de détérioration du portefeuille crédit a augmenté de 0,3 p.p d'une année à l'autre, passant

de 6,3% à 6,6% en dépassement de la limite maximale acceptable du secteur de 5%.

Tableau 15 : Qualité du portefeuille crédit

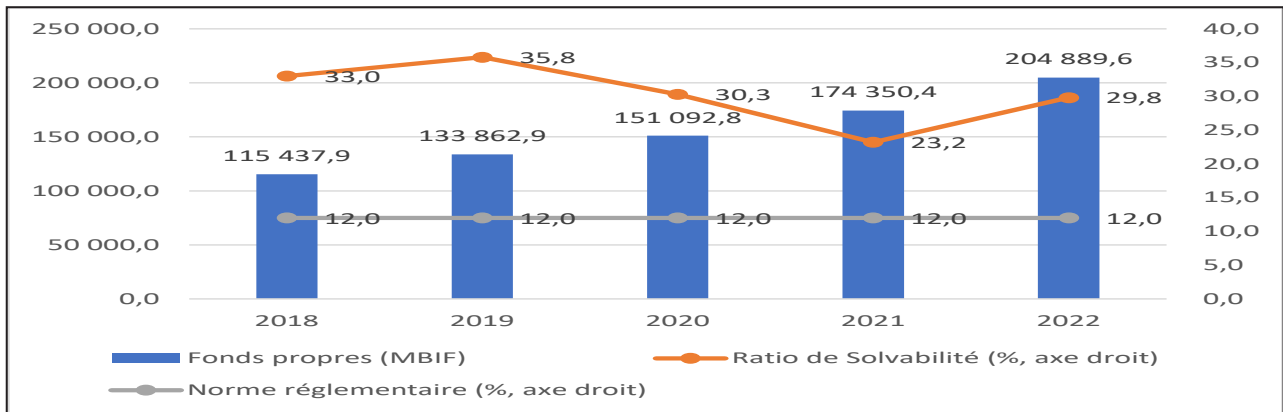
	2018	2019	2020	2021	2022
Encours crédits(en MBIF)	225 468,8	283 950,6	374 151,7	474 882,2	638 663,7
Crédits sains	211 787,9	268 135,4	355 899,7	445 008,2	595 665,0
Crédits en souffrance	13 680,8	15 815,2	18 252,0	29 874,0	42 259,4
Provisions	5 042,8	8 194,6	8 413,9	11 917,7	18 350,9
Encours crédits net	220 426,0	275 755,9	365 737,8	462 964,5	619 573,6
Encours crédits brut	225 468,8	283 950,6	374 151,7	474 882,2	638 663,7
Taux de provisionnement	36,9%	51,8%	46,1%	39,9%	43,4%
Taux de détérioration	6,1%	5,6%	4,9%	6,3%	6,6%

Source : BRB

2.3.6. Adéquation des fonds propres du secteur de la Microfinance

Le secteur de la microfinance reste suffisamment capitalisé et les fonds propres augmentent d'une année à l'autre, passant de 174 350,4 MBIF en 2021 à 204 889,6 MBIF en 2022, soit une progression de 17,5%. Par conséquent, le ratio de

solvabilité globale du secteur a augmenté de 6,6 p.p, se fixant à 29,8% contre 23,2% en 2021, mais restant supérieur à la norme réglementaire de 12%. Toutefois, ce ratio renferme des disparités car certaines IMF ne respectent pas ce ratio.

Graphique 22: Evolution des fonds propres

Source : BRB

2.3.7. Liquidité du secteur de la Microfinance

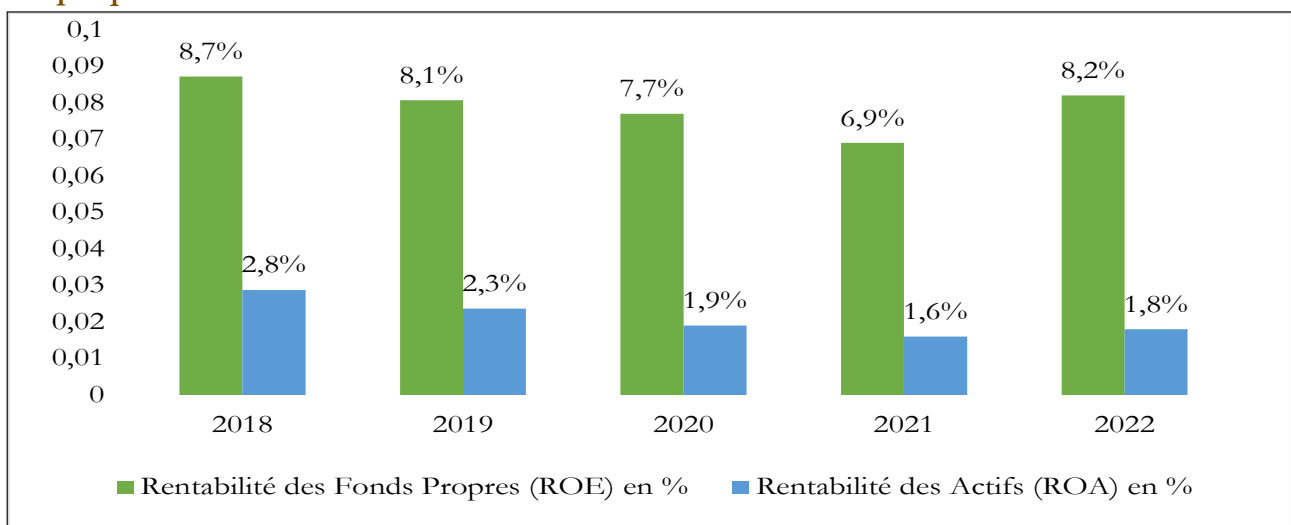
A fin 2022, le secteur de la microfinance était suffisamment liquide à hauteur de 110,8%, pour la norme réglementaire minimale de 20%. Toutefois, certaines IMF demeurent en dessous de cette norme. Le ratio crédit sur dépôts est de 158,0%, effectivement au-delà de la norme maximale acceptable de 100%, en rapport avec les emprunts contractés auprès du secteur bancaire.

2.3.8. Rentabilité du secteur de la Microfinance

Le secteur de la microfinance est demeuré rentable à fin 2022. Le résultat net du secteur a varié de 38,4%, passant de 12 095,4 en 2021 à 16 745,1 MBIF en 2022.

Néanmoins, ce résultat est largement concentré dans 3 IMF qui détiennent 81,8% du résultat net du secteur.

La rentabilité des fonds propres (ROE) a augmenté de 1,3 p.p, s'établissant à 8,2% en 2022 contre 6,9% en 2021. De même, la rentabilité des actifs (ROA) a augmenté en s'établissant à 1,8% en 2022 contre 1,6% en 2021.

Graphique 23 : Evolution des indicateurs de rentabilité des IMF

Source : BRB

2.3.9. Exposition envers le secteur bancaire

Les opérations des IMF avec le secteur bancaire sont principalement centrées sur les placements des excédents de trésorerie ainsi que sur les emprunts. Les placements effectués sont identifiés à travers les dépôts à terme avec 96 782,9 MBIF en 2022 contre 82 268,4 MBIF en 2021, soit 10,2% du total actifs tandis que les emprunts s'élèvent à 201 041,8 contre 132 966,5 MBIF en 2021, soit 21,2% du total passif.

2.3.10. Principaux risques des IMF

Les principaux risques auxquels font souvent face les IMF, dans l'exercice de leurs activités quoti-

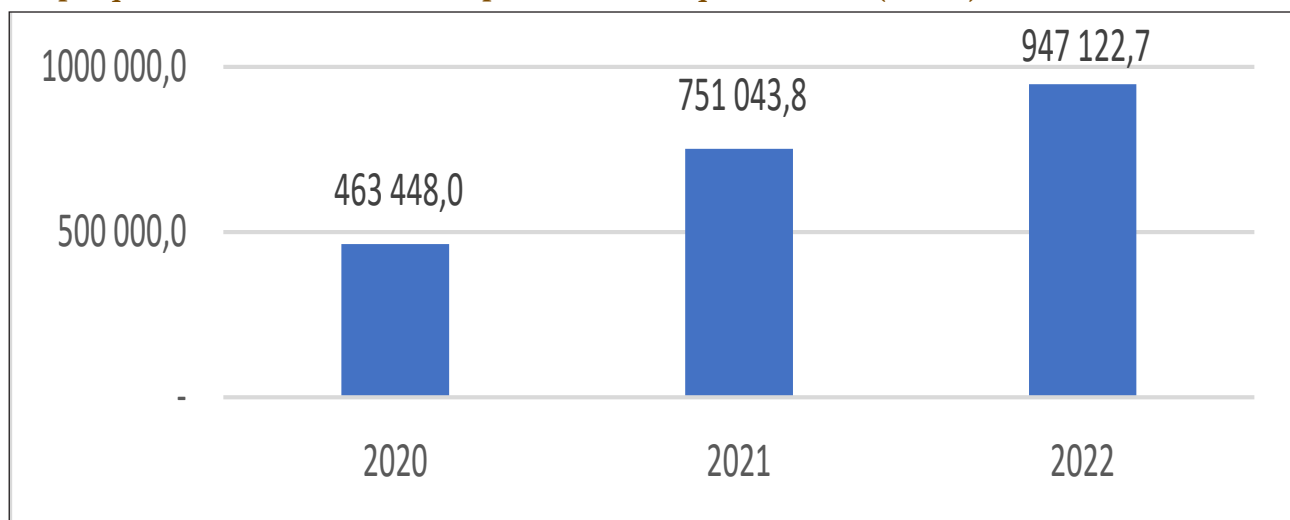
diennes, sont notamment liés à la solvabilité et à la liquidité.

De plus, le secteur de la microfinance du Burundi accuse aussi des insuffisances persistantes du point de vue organisationnel et de gestion globale, notamment le risque opérationnel et le risque de gouvernance.

2.3.10.1. Risque de crédit

Après une hausse de 62,1% en 2021, les actifs pondérés au risque de crédit ont cumulé de 947 122,7 MBIF, marquant ainsi augmentation de 26,1% en 2022.

Graphique 24: Evolution des actifs pondérés au risque de crédit (MBIF)



Source : BRB

2.3.10.2. Risque opérationnel

S'agissant du risque opérationnel, il est souvent constaté que la quasi-totalité des IMF sont exposées à ce risque, à telle enseigne que la plupart des IMF ne disposent pas d'un Système d'Informations et de Gestion performant et que d'autres procèdent toujours au traitement manuel de leurs données.

En outre, dans leurs activités quotidiennes, les IMF éprouvent des difficultés énormes dans la gestion des risques, la maîtrise des charges et la production de l'information financière, conformément aux délais et canevas fixés par la Banque Centrale.

2.3.10.3. Risque de gouvernance

La gouvernance des Institutions de Microfinance est considérée comme un déterminant majeur dans leur réussite ou leur échec. Une bonne gouvernance permet de limiter le risque de défaillances des IMF. Elle permet également d'améliorer le cadre de gestion interne et de se prémunir, autant que faire se peut, les cas de fraude interne relevés dans plusieurs IMF.

En 2022, pour éviter que la gouvernance de certaines IMF ne se détériore, des réunions d'échanges ont souvent été organisées, comme il en est de la bonne pratique, par la Banque Centrale et des mesures correctives ont été arrêtées.

2.4. Secteur de l'assurance

Le secteur des assurances constitue l'une des composantes du système financier burundais, occupe 3,9% en termes d'actifs, et les activités du secteur ne cessent de s'étendre par l'entrée sur le marché de nouveaux acteurs. Il joue un rôle indispensable dans la protection contre les risques vies et corporels des assurés.

2.4.1. Structure du secteur de l'assurance

Le secteur des assurances renferme les branches de l'assurance vie et celle de l'assurance non vie.

Les compagnies d'assurance sont au nombre de seize (16) dont six (6) spécialisées dans l'assurance vie et dix (10) orientées dans l'assurance non vie. A celles-là, s'ajoute une société d'assurances composites (1). Les compagnies de courtage en assurance sont au nombre de 32.

Le taux de pénétration indique dans quelle mesure le secteur de l'assurance contribue à l'économie nationale. Il est obtenu par le rapport en pourcentage entre le total des primes d'assurance perçus dans un pays donné et son PIB. Comparé à l'année 2021, le ratio de pénétration du secteur de l'assurance burundais a légèrement baissé de 0,03 p.p en 2022, s'établissant à 0,98% contre 1,01% en 2021. Ce taux reste faible comparé à la moyenne africaine de 3,0%.

La notion de densité de l'assurance est le calcul du volume de primes par habitant dans un pays donné. Elle indique combien chaque habitant dépense en moyenne en assurance. La densité de l'assurance est souvent exprimée en dollars mais, dans le cas présent, elle a été exprimée en BIF. Elle a augmenté de 18,8%, s'établissant à 7 136,1 BIF en 2022 contre 6 006,0 BIF en 2021.

Tableau 16 : Taux de pénétration et densité d'assurance

	2018	2019	2020	2021	2022
Encours crédits(en MBIF)	225 468,8	283 950,6	374 151,7	474 882,2	638 663,7
Crédits sains	211 787,9	268 135,4	355 899,7	445 008,2	595 665,0
Crédits en souffrance	13 680,8	15 815,2	18 252,0	29 874,0	42 259,4
Provisions	5 042,8	8 194,6	8 413,9	11 917,7	18 350,9
Encours crédits net	220 426,0	275 755,9	365 737,8	462 964,5	619 573,6
Encours crédits brut	225 468,8	283 950,6	374 151,7	474 882,2	638 663,7
Taux de provisionnement	36,9%	51,8%	46,1%	39,9%	43,4%
Taux de détérioration	6,1%	5,6%	4,9%	6,3%	6,6%

Source : ARCA

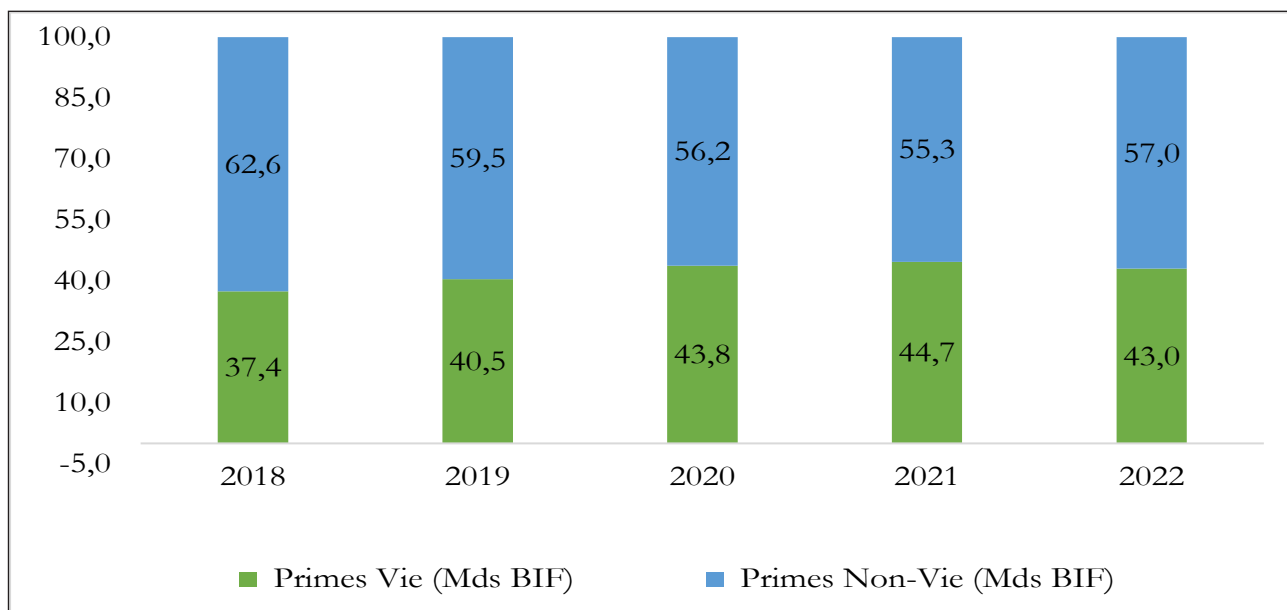
2.4.2. Performances du secteur de l'assurance

L'actif du secteur de l'assurance a augmenté de 20,1%, passant de 248 803,9 en 2021 MBIF à 298 813,9 MBIF en 2022. L'assurance vie est en phase de croissance bien que son activité demeure faible par rapport à l'assurance non vie.

2.4.2.1. Evolution des primes des assurances

En glissement annuel, les primes perçues par les compagnies d'assurance se sont accrues de 15,6% en 2022, s'établissant à 87 314,9 contre 75 524,8 MBIF en 2021. L'assurance non vie est en phase de croissance, du coup les primes ont atteint 43,0% dans la branche vie contre 57,0% dans la branche non vie.

Graphique 25: Primes par type d'assurance

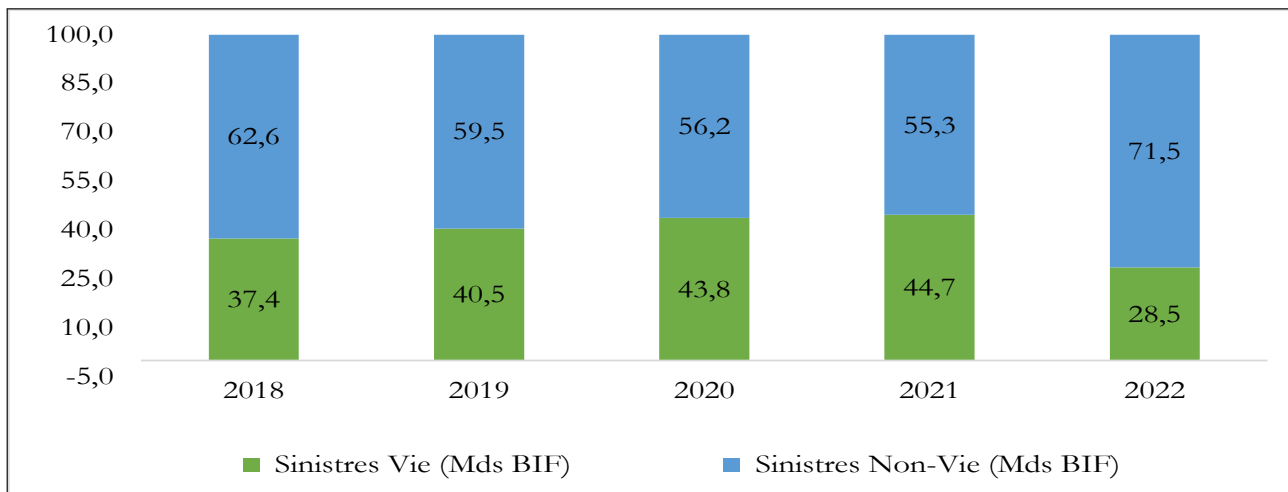


Source : ARCA

2.4.2.2. Evolution des sinistres

Les dépenses du secteur liées à la couverture des sinistres ont connu une augmentation de 8,0%, passant de 30 403,7 en 2021 à 32 836,8 MBIF en 2022. Elles sont réparties entre les branches vie (28,5%) et non vie (71,5%). Les sinistres dans la branche vie ont largement reculé de 19,5%, s'établissant à 9 374,6 en 2022 contre 11 639,9 MBIF en 2021.

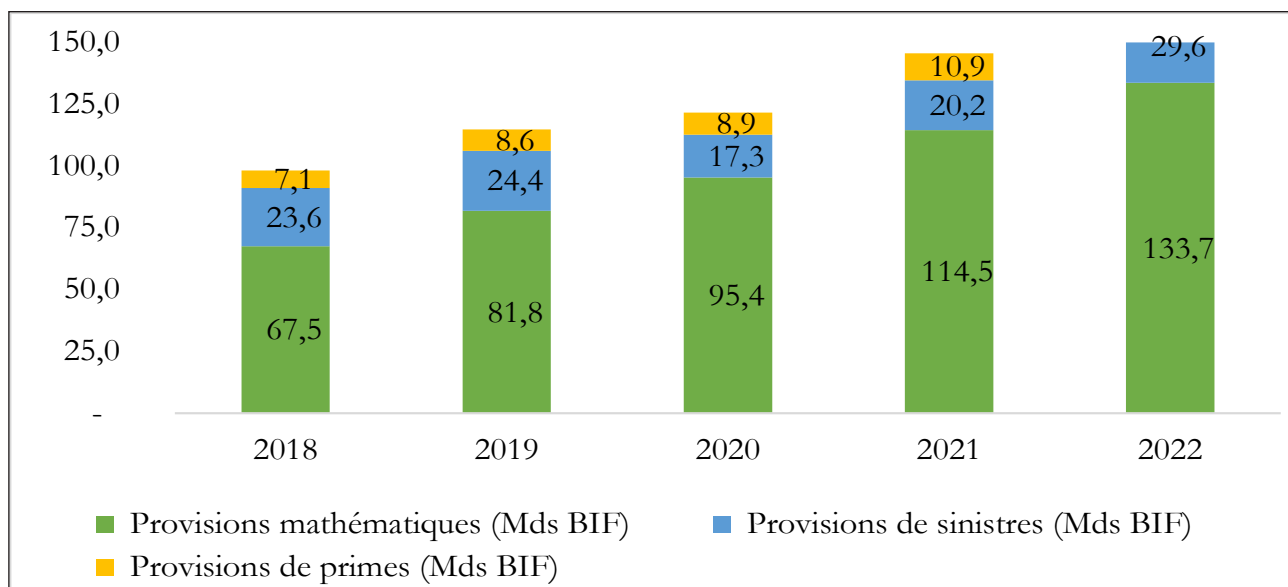
Par contre, les sinistres de la branche non vie ont augmenté de 25,0% s'élevant à 23 462,2 en 2022 contre 18 763,8 MBIF en 2021. Le taux de sinistralité³ dans la branche vie a fait un recul de 9,5 p.p en 2022, variant de 34,5% en 2021 à 25,0% en 2022, au moment où celui de la branche non vie a augmenté de 2,3 p.p, s'établissant à 47,2% contre 44,9% l'année précédente.

Graphique 26 : Sinistres du secteur

Source : ARCA

Les provisions techniques ont augmenté de 20,4% en glissement annuel, se fixant à 175 419,9 MBIF à fin 2022 contre 145 706,2 Mds BIF à fin 2021. Cette augmentation résulte, à la fois, à la hausse notoire des provisions des sinistres (46,0%), à la hausse modeste des provisions mathématiques (16,7%) et des provisions pour primes (11,6%).

Par ailleurs, la structure des provisions techniques montre souvent les provisions mathématiques élevées. Elles sont élevées à hauteur de 76,2% en 2022, 16,8% pour les provisions sinistres alors que les provisions pour primes arrivent à 7,0% du total des provisions techniques.

Graphique 27: Provisions techniques des assurances

Source : ARCA

2.4.2.3. Rentabilité du secteur de l'assurance

Le résultat net du secteur de l'assurance a connu une augmentation de 0,2% à fin 2022, variant de 8 901,6 MBIF à 8 917,9 MBIF à fin 2022.

Le rendement des actifs (ROA) et celui des fonds propres (ROE) ont diminué, atteignant respectivement 3,0 et 10,6% à fin 2022 contre 3,6 et 13,2% à fin 2021.

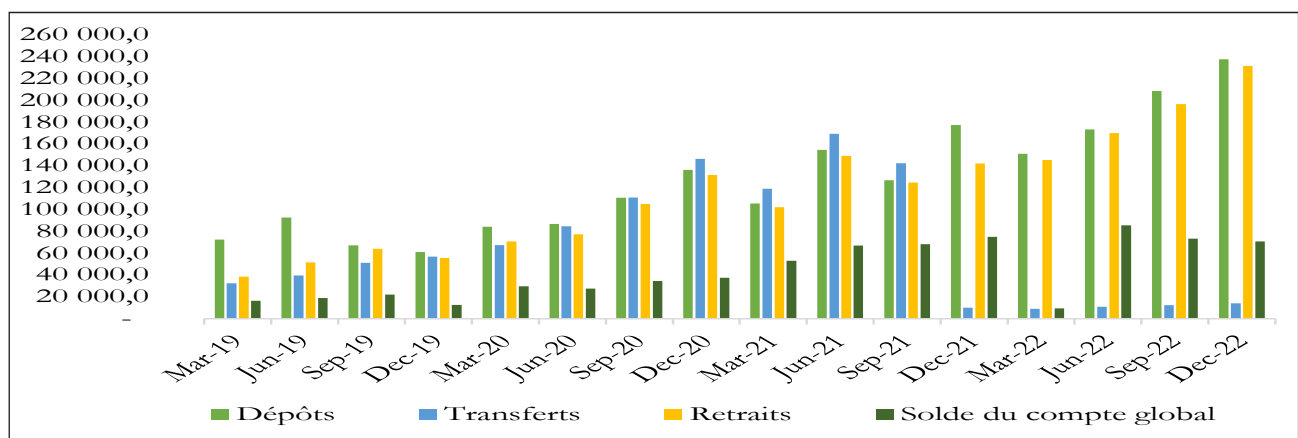
2.5. Services financiers numériques

En 2022, les services financiers numériques ont été assurés par quatorze institutions dont quatre Etablissements de paiement de monnaie électronique, cinq banques commerciales et cinq institutions de microfinance offrant des services bancaires mobiles. Aux institutions ci-haut citées s'ajoutent 9 Etablissements de paiement de transmission des fonds.

Le marché burundais de la monnaie électronique continue de croître sensiblement.

Au terme de l'année 2022, le réseau de distribution des services financiers numériques était composé de 19 071 agents principaux et 97 417 agents secondaires.

Graphique 28: Evolution des transactions effectuées par les Etablissements de paiement



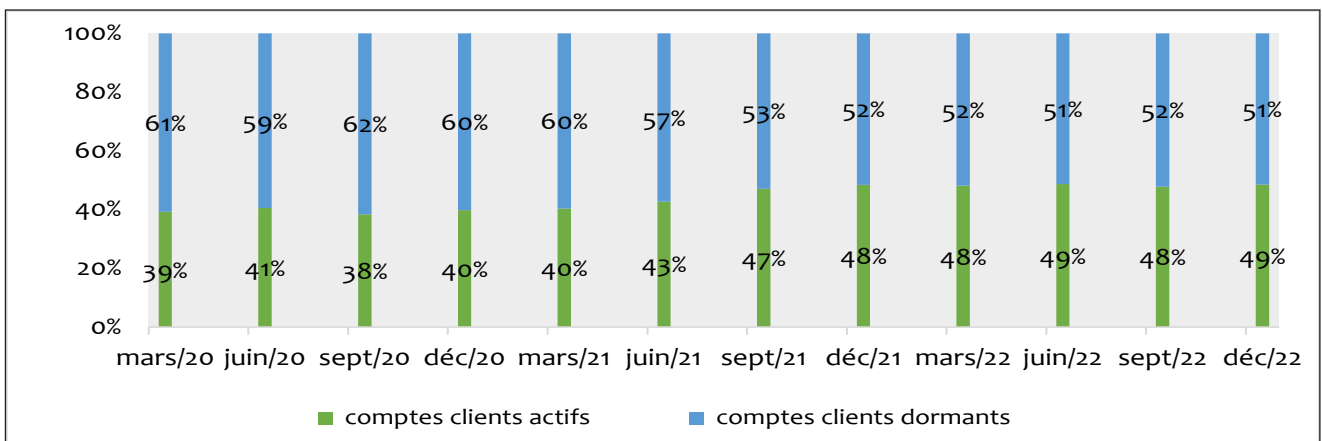
Source : BRB

Les services financiers numériques ont connu une croissance en termes de transactions en 2022 par rapport à la même période de 2021. Les dépôts cumulés au niveau des Etablissements de paiement ont augmenté, s'établissant à 237 827 MBIF à fin décembre 2022 contre 177 472 MBIF à fin

décembre 2021 c'est-à-dire un accroissement net de 34%.

Le solde du compte global (Trust Account) a connu une diminution de l'ordre de 5,8%, s'établissant à 70 724 MBIF à fin décembre 2022 contre 75 027 MBIF à fin décembre 2021.

Graphique 29: Nombre de comptes des Etablissements de paiement



Source : BRB

Evolution du système financier

Le nombre de clients des Etablissements de paiement a augmenté, s'établissant à 7,8 Millions de clients à fin décembre 2022 contre 6,6 millions à fin décembre 2021. Ce qui représente une augmentation nette de 18,1%.

Le nombre de clients inactifs a augmenté de 19,5 %, passant de 3 382 992 comptes en 2021 à 4 043 993 en 2022 mais la part de ces comptes reste très élevée à hauteur de 51% contre 49% des comptes actifs.

3

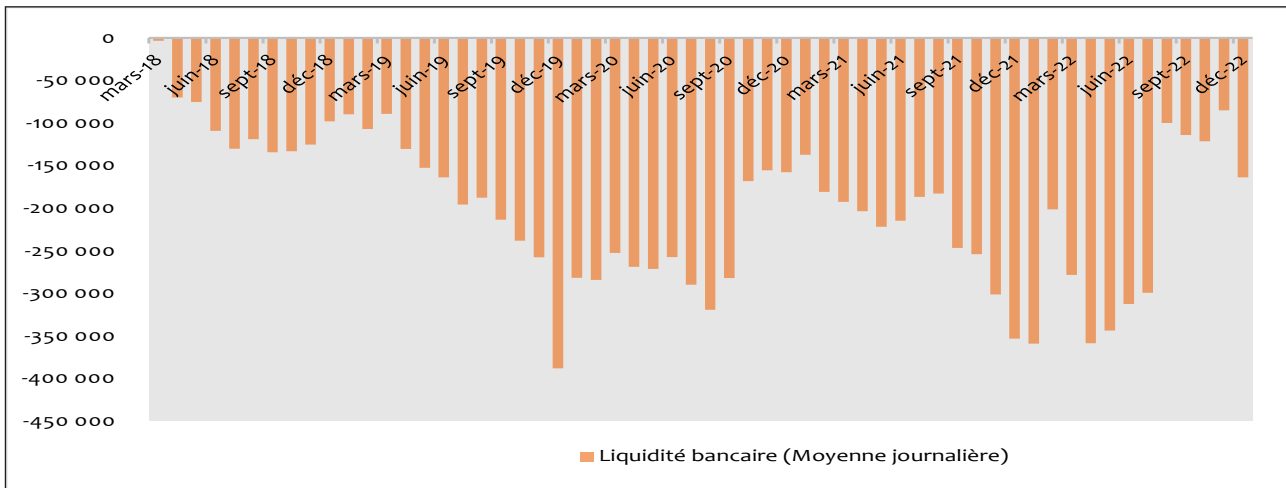
**CHAPITRE 3 :
DEVELOPPEMENTS DU
MARCHE MONETAIRE ET
DES INFRASTRUCTURES DE MARCHE**

CHAPITRE 3 : DEVELOPPEMENTS DU MARCHE MONETAIRE ET DES INFRASTRUCTURES DE MARCHE

Le niveau de la liquidité bancaire est demeuré déficitaire depuis la fin du premier trimestre de 2018, malgré des améliorations enregistrées d'une année à une autre. En glissement annuel, il a augmenté

de 53,6%, s'établissant à -163 764 MBIF en 2022, sans les interventions de la BRB et en moyenne journalière, contre -353 284 MBIF en 2021.

Graphique 30: Evolution de la liquidité bancaire en moyenne journalière (MBIF)



Source : BRB

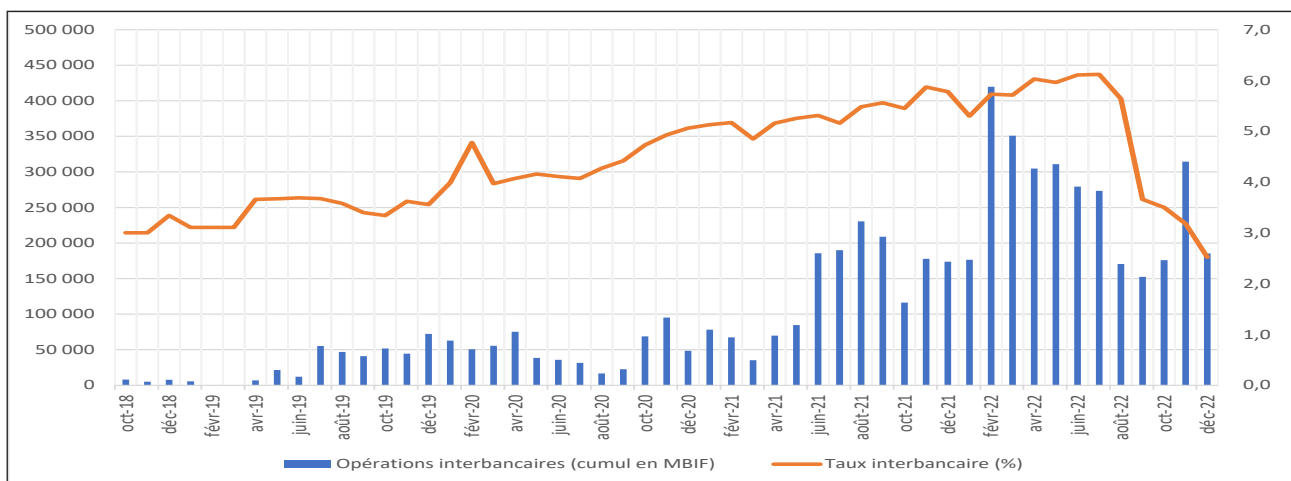
3.1. Marché monétaire

3.1.1. Marché interbancaire

En 2022, le volume des opérations interbancaires a augmenté par rapport à 2021. En effet, le volume cumulé des échanges de liquidité à travers le marché interbancaires est passé de 173 770 à 185 400

MBIF d'une année à l'autre. Sur la même période, le taux d'intérêt interbancaire a baissé, revenant de 5,8 % à fin 2021 à 2,5 % à fin 2022.

Graphique 31: Opérations sur le marché interbancaire



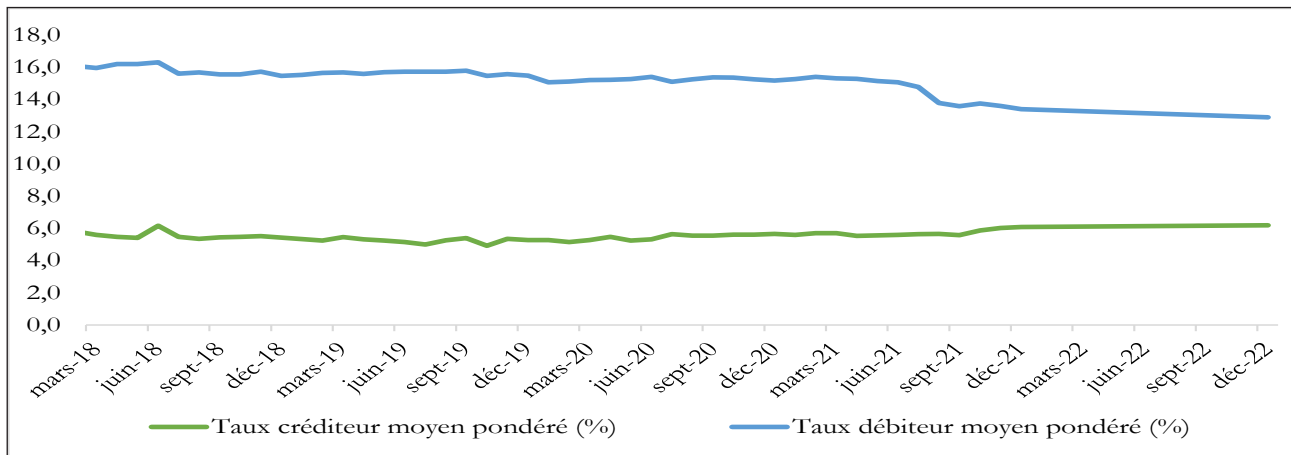
Source : BRB

3.1.2. Taux d'intérêt sur les crédits et les dépôts

Le taux d'intérêt moyen sur les crédits distribués par les Etablissements de crédit a baissé de 0,5 p.p. en 2022, s'établissant à 12,9% contre 13,4% à la même période de 2021.

Cette baisse est en liaison avec les mesures adoptées par la Banque Centrale pour financer les secteurs porteurs de croissance. Par contre, les taux d'intérêts sur les dépôts ont également connu une augmentation de 0,1p.p., se fixant à 6,2% à fin 2022 contre 6,1% à la même période de 2021.

Graphique 32: Taux moyens débiteur et créditeur



Source : BRB

3.1.3. Opérations d'apport de liquidité par la BRB

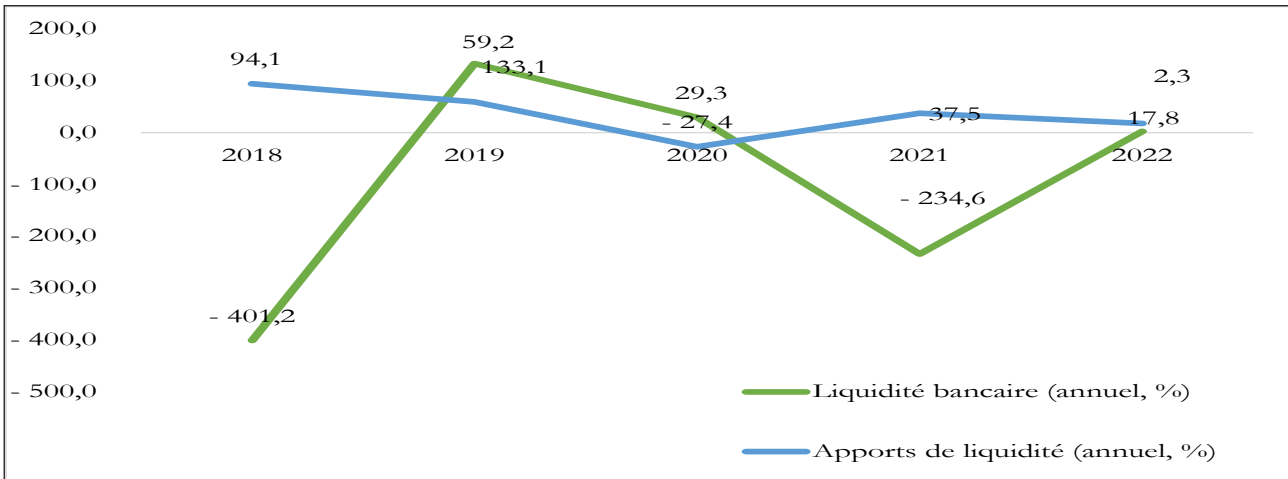
Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique monétaire, la BRB a effectué des opérations d'injection de liquidité dans le secteur bancaire. Le montant des apports de liquidité s'est établi à 518 627 MBIF à fin 2022 contre 440 169 à fin 2021, soit une augmentation annuelle de 17,8 %. En conséquence, le taux d'intérêt d'apport de liquidité a diminué, s'établissant à 2 % à fin 2022 contre 2,9 % à fin 2021.

En 2022, les réserves liquides se sont améliorées de 53,6% en moyenne annuelle, s'établissant à -163 764 MBIF contre -353 284 MBIF en 2021 suite à l'augmentation des interventions de la Banque Centrale au niveau du secteur.

La vulnérabilité du secteur au problème de liquidité peut être appréhendée à travers ce niveau des réserves des Etablissements de crédit qui est resté faible depuis près de quatre ans.

Toutefois, cet état des faits n'a pas eu d'impacts négatifs sur la stabilité du secteur financier étant donné qu'une bonne partie des réserves des banques a servi à accumuler des titres de la dette publique sous forme de bons et obligations du Trésor.

Graphique 33: Liquidité bancaire vs refinancement

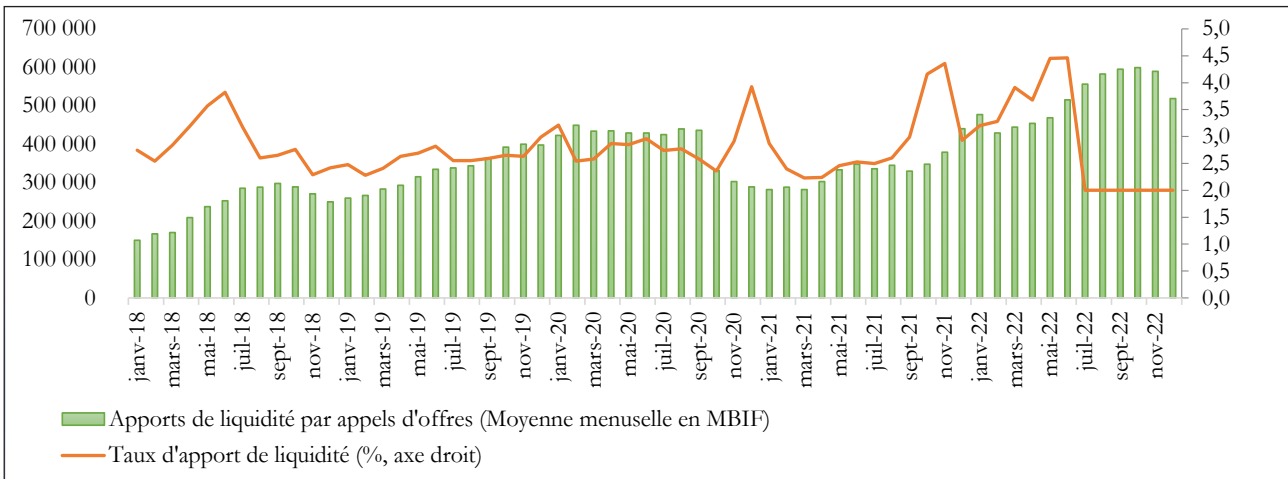


Source : BRB

Il est clair que lorsque les liquidités du secteur sont faibles, les refinancements de la Banque Centrale s'accroissent surtout sur la période de 2016 à 2022.

Les refinancements suivent l'allure des réserves, ce qui dénote un certain allègement de la dépendance du secteur vis-à-vis des interventions de la Banque centrale.

Graphique 34: Apports de liquidité par appel d'offres de liquidité



Source : BRB

3.1.4. Marché des titres du Trésor

En 2022, la BRB a poursuivi l'émission des titres du Trésor par adjudication ainsi que l'attribution des obligations du Trésor issues de la titrisation des arriérés de l'Etat envers ses fournisseurs. L'encours total des titres du Trésor a augmenté de 6,8%, s'établissant à 2 185 497 MBIF à fin 2022 contre 2 046 058 MBIF à fin 2021. Les obligations du Trésor équivalant à 5 000 MBIF ont été attribuées

au cours de cette période contre 37 550 MBIF au cours de l'année 2021.

L'augmentation du financement de l'Etat à travers le marché et l'achat des obligations issues de la titrisation a conduit à l'augmentation du portefeuille en titres du Trésor détenus par le secteur bancaire (bons et obligations du Trésor).

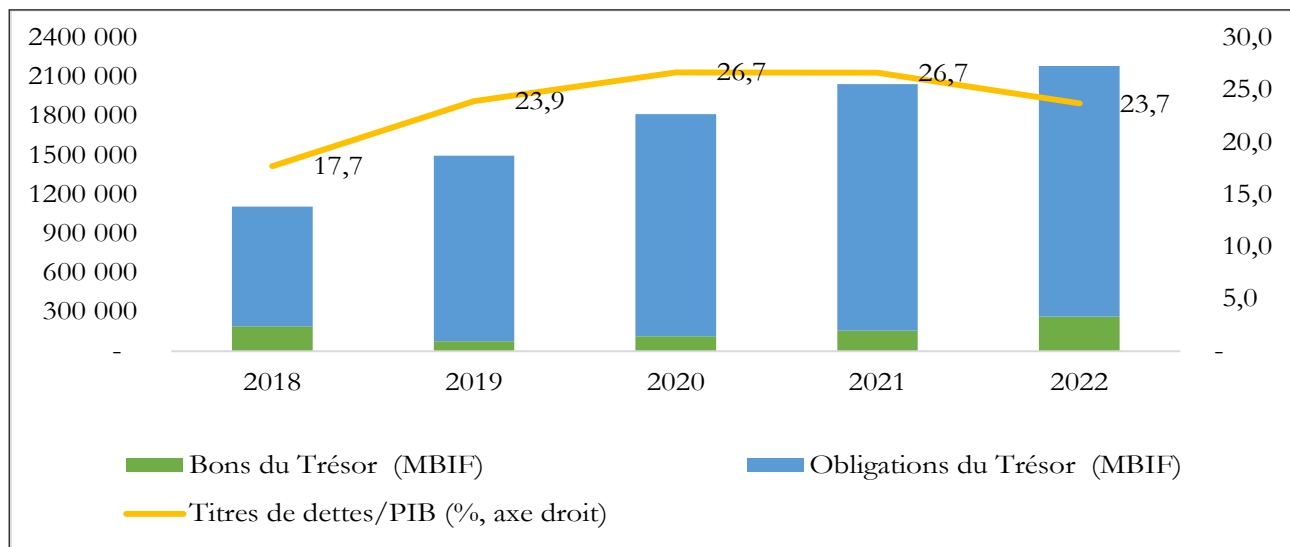
L'encours a haussé de 9,9% en 2022, passant de 1 816 057,7 MBIF à fin 2021 à 1 994 536,9 MBIF à fin 2022. La part des titres du Trésor s'est établie 23,7 % du PIB contre 26,7% du PIB à fin 2021.

La cession des obligations du Trésor issues de la titrisation des arriérés de l'Etat a été facilitée par le marché secondaire des titres du Trésor opérationnalisé par la Banque Centrale depuis 2018, ce qui a permis aux bénéficiaires de la titrisation d'avoir de la liquidité pour maintenir leurs activités économiques.

A côté du moindre risque que comporte l'investissement dans les titres du Trésor, le marché secondaire de ces titres a contribué à l'élargissement de la base des investisseurs autres que les banques, et à l'augmentation du volume des investissements par ces derniers.

A titre illustratif, le nombre d'individus investissant dans les titres du Trésor est passé de 270 à fin 2021 à 330 à fin 2022 et l'encours du montant investi est passé de 32 801 MBIF à fin 2021 à 37 727,3 MBIF à fin 2022, et celui investi par les compagnies d'assurances a augmenté de 117 790 MBIF à fin 2021 à 122 459 MBIF à fin 2022.

Graphique 35: Encours des titres du Trésor détenus par le secteur bancaire



Source : BRB

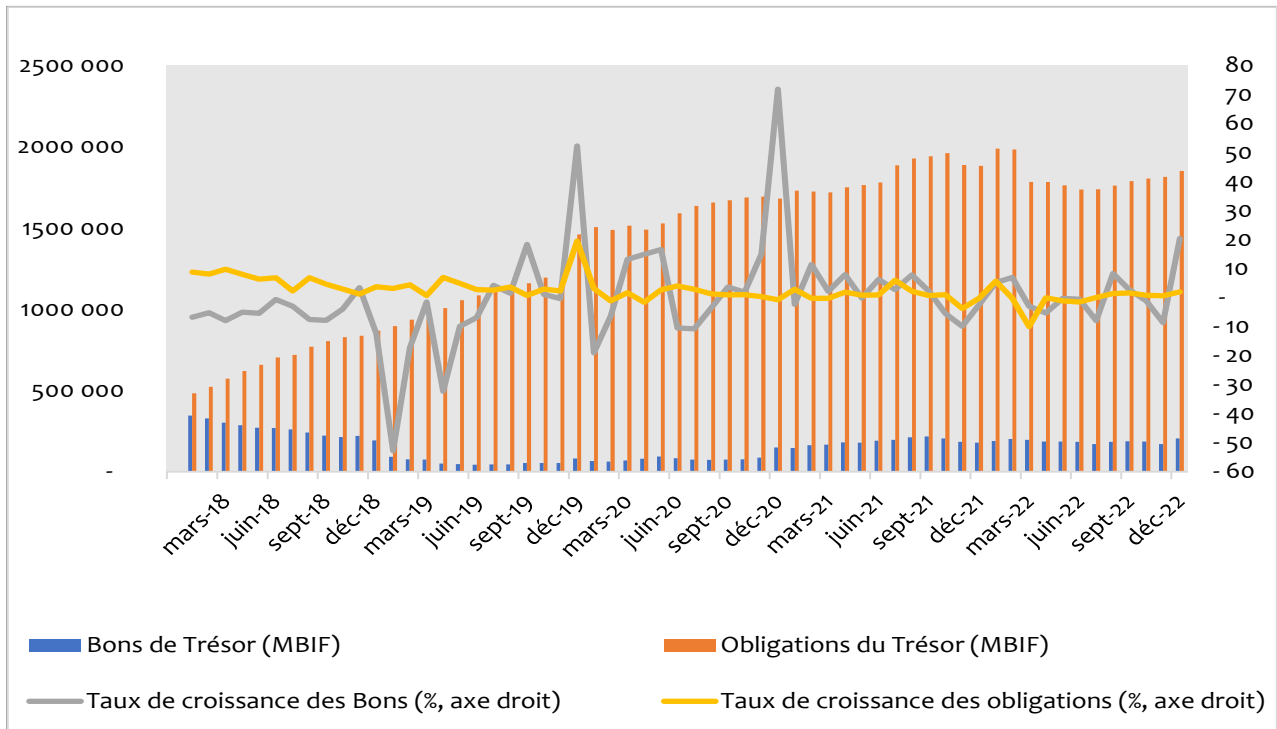
3.2. Système de règlement-livraison des titres

Pour le bon fonctionnement du marché primaire et secondaire des titres du Trésor (Bons et obligations du trésor), la BRB assure les fonctions centrales pour le bon déroulement des transactions sur ces marchés à travers le Dépositaire Central des titres (CSD). Ainsi, la BRB conserve les titres inscrits sur les comptes titres dans le CSD et gère le système de règlement/livraison pour toutes les transactions réalisées sur les titres. La performance et la fiabilité dudit système constituent la base fondamentale pour le bon fonctionnement du système

financier et l'évaluation des risques systémiques en raison du volume des actifs financiers et les flux traités à travers ce système.

L'encours des titres du Trésor traités dans le CSD s'est établi à 2 060 394 MBIF à fin 2022 contre 2 053 932 MBIF à fin 2021, soit une baisse de 0,3%. Le taux d'accroissement du volume des titres du Trésor traités dans le CSD a été moins important pour les bons du Trésor et plus important pour les obligations du Trésor, soient 13,9% et -1,7% respectivement.

Graphique 36: Evolution des titres du Trésor traités via le CSD



Source : BRB

4

CHAPITRE 4 : EVOLUTION DU CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

CHAPITRE 4 : EVOLUTION DU CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

Au cours de l'année 2022, les différentes autorités de régulation du secteur financier ont renforcé le cadre réglementaire pour assurer la surveillance du système financier.

4.1. Régulation du secteur bancaire

En date du 13 janvier 2022, sous les auspices de la Banque de la République du Burundi (BRB) et en collaboration avec l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT), il a été organisé, au siège de la BRB, une réunion d'échange sur les services de paiement offerts par les Agents et Super Agents des Etablissements de paiement de monnaie électronique.

La réunion portait sur le changement des tarifs par les Etablissements, sans qu'il y ait une consultation ou une sensibilisation des agents et super agents concernés. Les participants ont également été éclairés sur leurs obligations fiscales, la nécessité d'être bien reconnu par l'autorité locale pour tout agent et super agent, ainsi que sur les modalités de traitement des multiples doléances de leurs clients souvent soumises à l'ARCT.

4.2. Régulation du secteur de la microfinance

Conformément à l'article 2 du Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance, les Groupements Financiers Communautaires (GFC) sont classés dans la quatrième catégorie des institutions exerçant les activités de microfinance. Et conformément à l'article 80 du règlement susdit portant sur le changement de catégorie pour un groupement financier qui atteindra un seuil déter-

miné par la Banque Centrale en termes de cotisations et/ou de crédit. Un GFC peut se transformer en une autre catégorie d'institution de microfinance et obtenir l'agrément de la Banque Centrale. Cette dernière, en date du 15 juillet 2022, a informé le public que les GFC qui ont le niveau d'activités avancé, doivent prendre les dispositions nécessaires pour muter vers une autre catégorie de microfinance de leur choix. C'est ainsi que 8 GFC ont introduit leurs dossiers pour demande de changement de catégorie.

Au cours de l'année 2022, la Banque de la République du Burundi a enregistré 42 groupements financiers communautaires (de la quatrième catégorie) et a agréé 27 institutions de microfinance de la première et de la troisième catégorie.

4.3. Régulation du marché des capitaux

En date du 18 juillet 2022, il y a eu le Décret n° 100/085 portant autorisation de participation de la Banque de la République du Burundi au capital social de la Société mixte dénommée « Bourse du Burundi ». Ledit décret autorise la BRB à participer à hauteur de 25% au capital social de la Bourse du Burundi.

4.4. Régulation des compagnies d'assurance

En 2022, dans l'optique de renforcer la surveillance du secteur des assurances, de nouveaux règlements ont été édictés. Il s'agit notamment des textes réglementaires repris ci-après:

- Règlement N°540/93/001 du 01/09/2022 fixant les conditions d'agrément et d'exercice des Commissaires aux comptes dans le secteur des assurances au Burundi;

- Décision N°540/93/023 du 10/06/2022 révisant la Circulaire N°540/93/001 du 24/03/2021 relative à la fixation des taux minima et maxima des commissions des courtiers et sociétés de courtage d'assurances en IARD.
- Circulaire N°540/93/002 du 11/11/2022 portant méthodes de partage de frais de gestion et des produits financiers dans le cadre de l'élaboration de l'état statistique C1.

4.5. Cadre de supervision macro-prudentielle

Dans le cadre de la gestion des crises, la Banque de la République du Burundi, avec l'assistance de la Bank Al-Maghreb est en train de mettre en place un Fonds de Garantie de Dépôts et de Résolution dont les membres seront les Etablissements de crédit et les Institutions de Microfinance. En s'inspirant des bonnes pratiques régionales et internationales en la matière, et en tenant compte du contexte national, la BRB a élaboré des projets de textes réglementaires qui régiront le FGDR à la BRB, à savoir :

- Le Règlement portant création, mission, organisation et fonctionnement du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution; et
- La Circulaire relative aux modalités de paiement des primes, indemnisation et autres frais.

La BRB a recruté un consultant pour réaliser une étude conceptuelle et stratégique pour la mise en place d'un Centrale d'Identification Financière Electronique, visant à fournir un Identifiant Unique à chaque client du secteur bancaire et de la Microfinance, de produire le rapport de solvabilité

de la clientèle de ces deux secteurs, et fournir à la BRB des données fiables permettant le suivi de la surveillance du système financier.

La BRB travaille également sur un projet de Mémoire d'entente entre les différentes autorités de régulation du système financier du Burundi en vue de mettre en place un Comité National de Stabilité Financière.

4.6. Mesures prises dans le cadre de la politique de change

Dans son processus de moderniser sa politique de change, le 07 octobre 2022, la Banque de la République du Burundi a levé les mesures prises en 2020 portant restriction d'échange des devises. Les mesures prises ont été communiquées au public et sont les suivantes:

1. La Banque de la République du Burundi lève les restrictions sur les conditions de règlements des transferts instantanés reçus de l'étranger, introduites en date du 16 mars 2020.

Désormais, les bénéficiaires de ces transferts ont la latitude de les percevoir en monnaie étrangère ou de les transférer sur leurs comptes en monnaie étrangère;

2. La mesure prise le 07 février 2020 portant retrait d'agrément des bureaux de change est levée.

Les anciens opérateurs dans le secteur et toute personne voulant y opérer sont invités à se faire enregistrer auprès de la Banque Centrale. L'agrément est conditionné par la signature d'un acte d'engagement sur le respect du cadre réglementaire des bureaux de change.



PERSPECTIVES

PERSPECTIVES

Dans le cadre d'assurer la stabilité du système financier, la BRB va continuer à renforcer le cadre de supervision macroprudentielle et de gestion des crises. Ainsi, la BRB va poursuivre le projet de mise en place d'un Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution. Elle va aussi continuer le projet de mise en place d'une Centrale d'Identification Financière Electronique.

Dans le cadre de la coordination de la surveillance du système financier, la Banque de la République du Burundi va coordonner le processus de mise en place d'un Comité National de Stabilité Financière incluant toutes les Autorités de Régulation du Système financier du Burundi.



ANNEXES

Annexe 1 : Indicateurs de Solidité Financière dans la CEA

Indicateurs	pays	déc-15	déc-16	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22
Fonds Propres/ Actifs pondérés des risques	Burundi	18,1	22,7	23,2	23,6	22	22,4	23,0	20,4
	Kenya	21,7	18,9	18,5	17,2	18,8	19,2	19,6	19,0
	Tanzanie	18,9	19,1	19,7	14,2	17,9	17,9	19,5	18,6
	Ouganda	21	19,8	23,2	18,7	21,8	22,2	23,7	23,9
	Rwanda	22,2	23,1	21,4	19,8	24,1	21,5	21,5	21,7
	Soudan du Sud	N/A	N/A	N/A	13,9	11,6	14,8	14,8	8,3
Prêts non per- formants/total crédit	Burundi	17,9	14,7	14,7	9,0	5,7	5,3	3,4	2,7
	Kenya	6,0	11,7	10,6	12,0	12,0	14,4	13,1	13,3
	Tanzanie	8,6	9,6	12,5	10,2	9,8	11,8	8,4	5,8
	Ouganda	5,1	10,4	5,6	3,4	4,9	5,3	5,3	5,4
	Rwanda	6,2	7,1	7,6	5,0	9,8	4,5	4,6	3,1
	Soudan du Sud	N/A	N/A	48,0	44,4	N/A	3,1	3,1	2,4
Rentabilité des capitaux (ROE)	Burundi	11,5	8,5	16,5	20,6	32,6	32,3	28,0	20,3
	Kenya	23,8	24,8	20,8	22,5	21,23	13,8	21,6	21,5
	Tanzanie	13	8,9	6,9	5,9	8,1	1,9	2,8	14,2
	Ouganda	16	8,3	16,4	14,4	16,7	14,2	15,6	15,1
	Rwanda	11,8	9,1	6,3	11,7	NA	11,8	15,0	17,8
	Soudan du Sud	30,7	21,6	16	24,8	NA	19,7	19,7	48,1
Rentabilité des actifs (ROA)	Burundi	1,9	1,3	2,2	2,4	3,7	3,8	3,4	2,4
	Kenya	2,9	3,1	2,7	2,7	2,5	1,6	2,6	2,5
	Tanzanie	2,7	2,1	1,7	1,5	1,9	53,6	49,8	3,4
	Ouganda	2,6	1,3	2,7	2,5	2,9	2,4	2,7	2,8
	Rwanda	2,9	2,5	2,1	3	NA	2,0	3,7	4,3
	Soudan du Sud	3,4	2,3	2,3	3,4	NA	2,6	2,6	5,2

Source : BRB

Annexe 2 : Indicateurs de Solidité Financière pour les Etablissements de crédit

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
ADEQUATION DU CAPITAL												
Fonds propre de base (tier1)	136 188,5	162 524,4	189 541,4	200 630,6	210 323,5	229 217,6	224 608,6	286 587,8	335 858,9	398 124,5	536 753,6	670 346,5
Fonds propres Globaux	157 829,8	185 430,9	223 415,7	231 350,9	243 523,4	265 744,0	247 559,8	312 326,5	364 790,7	421 913,6	570 998,5	726 973,8
QUALITE DE DE L'ACTIF												
Ratio des PNP	6,9	7,7	9,4	11,1	16,9	12,1	14,7	8,9	5,7	5,3	3,4	2,7
Prêts Performants												
Créances saine	533 927,0	506 820,0	592 607,0	528 871,0	300 915,0	611 508,0	638 481,0	804 866,6	923 173,5	1 000 051,0	1 813 869,6	2 637 192,8
Créances à surveiller	4 350,0	6 278,0	7 189,0	8 768,0	37 364,0	32 131,0	41 098,7	54 517,3	61 324,9	46 936,4	113 729,0	131 374,2
Prêts non performants												
Créances pré-doutueuses	3 703,0	7 137,0	4 821,0	8 625,0	32 811,0	33 734,0	14 031,8	8 144,4	8 776,1	7 392,5	19010,5	23943,5
Créances douteuse	4 730,0	4 056,0	7 591,0	6 583,0	8 472,0	6 925,0	21 644,0	8 371,8	16 658,4	13 055,5	13 035,4	25 131,9
Créances compromises	31 329,0	39 044,0	53 400,0	75 763,0	94 149,0	50 918,0	80 237,7	68 407,8	35 774,0	39 718,2	36 250,3	28 477,0
Total PNP	39 762,0	50 238,0	65 812,0	90 971,0	135 433,0	91 577,0	115 913,0	84 924,2	61 208,4	60 166,2	68 296,2	77 552,4
PROFITABILITE												
Résultat de l'exercice	33 984,3	20 705,9	18 855,1	14 066,1	22 579,7	21 863,2	35 731,7	61 662,7	119 359,3	130 881,6	166 615,3	154 740,0
ROA (%)	6,9	4,2	4,5	1,9	1,9	1,3	2,2	2,4	3,7	3,8	3,4	2,4
ROE (%)	34,9	18,6	18,7	9,4	11,5	8,5	16,5	19,7	32,6	32,3	28,0	20,4
Marge d'intérêt	61 814,6	71 955,9	80 686,8	81 335,0	112 289,5	90 834,4	107 678,0	147 155,0	196 645,4	210 102,4	251 289,5	317 210,1
Marge sur commission	33 378,2	18 070,1	35 969,6	44 373,9	32 766,9	103 534,5	71 994,6	40 956,0	43 869,7	45 510,8	56 184,9	78 183,6
Taux débiteurs moyen	15,3	15,7	16,2	16,71	16,85	16,77	16,16	15,37	15,5	15,2	13,4	13,0
Taux créditeur moyen	7,6	8,8	9,0	8,80	8,70	7,21	5,96	5,42	5,3	5,7	6,1	6,2
LIQUIDITE												
Actif liquide	312 317,5	317 691,7	420 546,1	514 743,3	493 719,2	758 972,1	285 645,0	233 363,4	293 874,1	318 411,3	273 589,4	585 728,0
Ratio actif liquide / Dépôts	47,0	47,0	48,0	54,0	50,0	80,0	24,0	20,0	28,3	14,5	9,8	15,3
Ratio Prêts / Dépôts (%)	87,0	95,0	84,0	88,0	81,0	68,0	59,0	56,0	57,9	50,3	68,8	71,7
MARCHE												
Prêts en devise	3 141,0	81,2	2 315,8	36 394,6	34 634,1	23 163,7	16 958,3	55 526,8	68 955,0	165 178,2	187 600,4	313 326,3
Dépôt en devise	155 089,7	185 108,5	199 349,5	225 790,8	154 231,8	180 504,9	119 675,0	159 047,0	165 465,9	231 875,6	260 532,2	278 998,4
Actif en devises	157 129,0	210 111,3	218 810,2	219 025,9	260 502,6	167 374,0	187 039,8	218 519,9	293 874,1	413 037,0	452 383,4	590 013,2
Passif en devises	157 869,0	203 792,6	222 629,7	252 723,5	248 580,5	180 504,9	201 694,8	236 643,7	257 797,7	399 795,7	484 073,7	643 632,4
Prêts en devise / Tier I	2,3	0,0	1,2	18,1	16,5	10,1	7,6	19,4	20,5	41,5	35,0	46,7
Prêts en devise / Dépôts en devise	2,0	0,0	1,2	16,1	22,5	12,8	14,2	34,9	41,7	71,2	72,0	112,3
Actifs en devise / Passif en devise	99,5	103,1	98,3	86,7	104,8	92,7	92,7	92,3	114,0	103,3	93,5	91,7

Source : BRB

Annexe 3 : PIB aux prix constants (en Mds de BIF)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Secteur primaire	472,8	466,3	476,3	516,4	497,9	488,0	497,1	498,2	535,2	550,3	552,3	578,5	569,6
- Agriculture vivrière	387,1	398,9	404,2	465,7	442,2	427,4	431,8	431,5	462,8	486,2	490,1	515,8	507,0
- Agriculture d'exportation	32,8	14,3	19,3	16,6	18,4	21,3	17,6	20,4	21,9	17,9	21,2	18,2	19,6
- Café	23,7	5,7	9,8	2,6	3,2	4,9	4,2	6,5	7,1	2,8	5,5	2,1	3,1
- Thé	8,3	7,5	7,7	13,0	14,2	15,4	12,3	12,1	12,5	13,6	13,6	13,8	13,9
- Autres cultures d'exportation	0,8	1,1	1,8	1,0	1,0	1,0	1,1	1,8	2,4	1,5	2,1	2,3	2,6
- Forêt	10,7	11,3	10,2	11,2	11,9	13,4	12,2	13,7	14,3	14,0	14,9	15,0	15,3
- Elevage	38,5	38,6	39,0	20,2	22,4	22,5	31,6	28,5	31,9	28,1	21,7	25,0	23,0
- Pêche	3,7	3,2	3,6	2,6	3,0	3,4	3,8	4,1	4,2	4,1	4,4	4,5	4,6
Secteur secondaire	270,6	275,7	290,2	297,3	315,7	290,2	322,6	347,2	355,9	360,0	400,6	408,9	419,8
- Extraction	7,3	8,3	9,0	9,5	8,4	7,9	7,7	10,7	11,0	11,3	11,2	11,3	8,5
- Industries	173,9	178,0	183,5	187,5	211,9	192,3	220,8	238,6	242,4	243,7	255,8	255,5	255,2
- Industries agroalimentaires	128,3	129,3	131,6	134,5	155,7	143,1	168,4	186,7	191,4	192,5	200,7	201,8	206,0
- Industries Manufacturières	45,6	48,7	51,9	53,0	56,2	49,2	52,4	51,9	51,1	51,3	55,1	53,7	49,1
- Industries textiles	4,5	4,6	4,7	5,8	4,3	3,9	9,5	9,2	8,8	8,0	8,9	9,0	8,1
- Autres industries manufacturières	41,1	44,0	47,2	47,3	51,9	45,3	42,9	42,7	42,3	43,2	46,1	44,7	41,0
- Electricité, gaz et eau	8,1	6,3	7,3	7,7	7,9	7,5	7,7	9,1	9,5	9,2	8,7	9,7	10,9
- Construction	81,3	83,0	90,4	92,5	87,5	82,5	86,3	88,8	93,0	95,8	124,9	132,4	145,2
Secteur tertiaire	612,8	655,6	701,3	721,1	784,3	828,9	821,4	853,9	881,4	945,1	913,3	935,8	965,4
- Commerce	79,9	82,7	85,9	71,2	79,4	68,5	62,0	65,5	71,3	74,2	70,1	71,6	65,1
- Transport et communication	49,1	49,8	54,4	51,4	67,6	73,4	66,7	70,2	73,4	80,8	61,8	72,2	72,5
- Transports	24,0	17,5	17,7	14,4	15,6	16,8	17,6	18,5	19,2	21,0	16,1	20,7	18,8
- Services de Postes, Télécommunication, Internet	25,2	32,4	36,7	36,9	52,0	56,6	49,2	51,7	54,2	59,8	45,7	51,5	53,7
- Banques et Assurances	69,4	78,7	85,1	85,9	98,2	100,0	102,8	111,6	122,7	156,6	156,0	187,7	205,5
- Hébergement, Restaurant et autres services marchands	131,2	133,9	136,2	138,0	124,9	114,0	108,7	111,9	114,1	119,3	69,7	74,4	81,8
- Administration publique	160,3	180,5	200,9	228,2	272,9	298,9	316,7	334,0	344,0	353,7	370,7	382,5	401,6
- Education	133,4	162,8	187,2	188,1	195,6	209,1	211,7	219,7	226,3	233,7	244,9	246,1	254,7
- Santé et action sociale	7,5	10,8	12,3	12,8	13,4	14,0	14,4	15,1	15,5	16,0	17,6	18,8	19,5
- Activités à caractère collectif ou personnel	58,2	47,9	26,7	33,0	47,1	54,4	45,6	45,9	59,4	61,6	61,9	56,9	60,3
- Services domestiques	5,3	5,4	5,1	4,8	4,7	5,4	4,6	4,6	4,6	4,8	4,8	4,9	5,2
- SIFEM	-81,7	-97,1	-92,5	-92,4	-119,5	-108,9	-111,8	-124,7	-149,9	-155,6	-144,1	-179,3	-200,8
PIB aux coûts des facteurs	1356,2	1397,6	1467,8	1534,7	1597,9	1607,1	1641,1	1699,3	1772,5	1855,4	1866,2	1923,2	1954,7
Impôts et Taxes	151,6	171,1	170,7	184,4	194,0	177,5	200,6	213,1	240,6	247,9	243,7	252,1	259,0
PIB aux prix du marché	1507,9	1568,7	1638,4	1719,1	1791,9	1784,6	1841,7	1912,4	2013,1	2103,3	2109,9	2175,3	2213,7

Source : MFBPE, cadrage macroéconomique 2022

Annexe 4 : Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
PRODUIT INTERIEUR BRUT ET PRIX							
Croissance réelle du PIB (en p.c.)	3,2	3,8	4,2	4,1	-0,5	3,1	1,8
Taux d'inflation (moyenne annuelle)	5,6	16,1	-2,6	-0,7	7,5	8,3	18,9
SECTEUR EXTERIEUR							
Exportations, f.à.b. (en millions de dollar)	124,7	172,6	180,2	176,6	162,4	163,7	207,9
Importations, CAF (en millions de dollar)	616,2	756,0	793,5	871,0	909,6	1 025,0	1 260,5
Volume des exportations (en tonnes)	84 613,5	93 125,1	103 217,8	103 030,0	105 857,8	110 208,4	124 293,3
Volume des importations (en tonnes)	708 203,3	822 513,7	976 693,6	1 143 866,4	1 175 731,2	1 270 832,6	1 338 119,5
Solde du compte courant (en millions de dollar)	-339,7	-360,0	-348,9	-342,3	-315,8	-421,9	-609,5
Taux de change BIF/USD (moyenne de la période)	1 654,6	1 729,1	1 782,9	1 881,1	1 915,1	1 976,0	2 034,3
Taux de change BIF/USD (en fin de période)	1 688,6	1 766,7	1 808,3	1 878,6	1 946,4	2 006,1	2 063,4
Réserves de change brutes (en millions de USD, en fin de période)	98,6	109,8	80,5	128,7	94,3	266,6	176,2
Réserves de change brutes (en mois d'importations de l'année suivante)	1,4	1,7	1,0	1,5	1,1	3,2	1,8
MONNAIE							
Avoirs extérieurs nets (MBIF)	-176 523,1	-154 400,0	-203 201,0	-206 340,3	-205 016,1	-322 390,5	-561 926,3
Crédit intérieur (en MBIF)	1 767 122,4	2 004 966,2	2 369 485,6	2 827 585,3	3 463 032,7	4 307 712,6	5 944 924,7
Créances nettes sur l'Etat	905 857,4	1 112 214,4	1 337 534,0	1 618 917,6	2 025 750,7	1 930 723,8	2 532 697,6
Créances sur l'économie	861 265,0	892 941,6	1 031 951,6	1 208 667,7	1 437 282,0	2 376 988,8	3 412 227,1
Masse monétaire (M3)	1 187 101,8	1 499 512,9	1 797 468,9	2 202 818,6	2 733 847,0	3 289 945,4	4 512 504,7
Masse monétaire (M2)	1 093 131,8	1 340 926,6	1 625 958,7	2 014 729,8	2 526 518,5	3 035 234,7	4 212 292,6
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2, fin de période)	4,4	4,3	4,4	3,1	2,6	2,5	2,2
Base monétaire (Taux de croissance)	29,2	39,0	-3,3	23,6	11,6	1,1	44,5
Taux d'intérêt d'apport de liquidité (en p.c.)	3,1	2,8	2,9	2,7	2,9	3,0	2,0
Taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal (en p.c.)	8,6	7,1	5,8	5,4	6,2	6,8	5,0
Taux d'intérêt moyens créditeurs (en p.c.)	7,7	6,0	5,6	5,3	5,5	5,8	6,2
Taux sur les Obligations du Trésor à 5 ans et plus	-	14,0	12,6	12,6	12,2	11,2	10,5
Taux d'intérêt moyens débiteurs (en p.c.)	16,5	16,2	15,9	15,7	15,2	14,5	13,0
FINANCES PUBLIQUES							
Recettes et dons (en p.c. du PIB)	15,6	15,7	18,0	19,7	20,0	19,9	13,4
Dépenses (en p.c. du PIB)	21,5	20,0	22,6	24,0	26,1	22,7	24,5
Solde budgétaire global (en p.c. du PIB, base droits constatés)							
- dons exclus	-8,4	-6,8	-8,2	-8,2	-9,9	-6,2	-8,5
- dons inclus	-5,9	-4,3	-4,5	-4,3	-6,1	-2,9	-5,0
Dette intérieure (en MBIF)	1 374 178,2	1 648 219,7	1 937 821,9	2 314 985,5	2 851,2	3 063,2	4 005 281,9
Dette extérieure (en MUSD, en fin de période)	429,1	440,5	451,1	502,3	532,2	638,1	647,4
Ratio du service de la dette extérieure (en p.c. des exportations)	6,3	8,0	3,2	5,0	5,3	5,5	5,9
Dette extérieure (en p.c. du PIB)	14,9	13,6	14,0	15,1	15,6	17,0	14,5
PIB au prix du marché (en milliards de BIF)	4 938,2	5 702,1	5 914,4	6 216,9	6 805,6	7 676,4	9 213,9

Source : BRB

Annexe 5 : Evolution des critères de convergence au Burundi

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1. Taux inflation annuel (norme = 8%)	9,6	18,2	8,0	4,4	5,5	5,6	16,1	(2,6)	-0,7	7,5	8,3	18,9
2. Déficit budgétaire dons compris en % du PIB (norme = 3%)	3,0	3,6	2,9	4,1	8,0	6,0	4,3	4,5	4,3	6,1	2,8	5,0
3. Dette publique en % du PIB (norme = 50%)	33,7	34,1	31,8	31,0	39,8	42,5	43,2	46,6	52,5	57,3	56,7	57,9
4. Réserves de change en mois d'importations (norme = 4,5 mois)	4,0	4,0	4,2	4,1	2,0	1,5	1,7	1,0	1,5	1,1	3,2	1,8

Source : BRB

Annexe 6 : Structure de la dette publique

	2018	2019	2020	2021	2022
DETTE INTERIEURE	1 937 821,9	2 314 927,1	2 850 353,5	3 063 201,0	4 005 281,9
1. Bons et obligations du Trésor	1 106 829,2	1 497 527,9	1 816 692,6	2 046 057,7	2 185 496,9
2. Engagements envers la B.R.B.	772 108,5	746 479,4	894 667,8	901 529,1	1 731 217,0
3. Autres	58 884,2	70 919,8	138 993,1	115 614,2	88 568,0
DETTE EXTERIEURE	815 659,1	948 429,4	1 046 573,0	1 290 078,5	1 334 152,7
1. Dette directe	813 791,5	946 831,8	1 045 131,6	1 288 596,5	1 332 844,8
2. Dette indirecte	1 867,6	1 597,6	1 441,4	1 482,0	1 307,9
DETTE PUBLIQUE TOTALE	2 753 481,0	3 263 356,5	3 896 926,5	4 353 279,5	5 339 434,6
En pourcentage de l'encours total					
DETTE INTERIEURE	70,4	70,9	73,1	70,4	75,0
1. Bons et obligations du Trésor	40,2	45,9	46,6	47,0	40,9
2. Engagements envers la B.R.B.	28,0	22,9	23,0	20,7	32,4
3. Autres	2,1	2,2	3,6	2,7	1,7
DETTE EXTERIEURE	29,6	29,1	26,9	29,6	25,0
1. Dette directe	29,6	29,0	26,8	29,6	25,0
2. Dette indirecte	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
En pourcentage du PIB					
DETTE INTERIEURE	32,8	37,2	41,9	39,9	43,5
DETTE EXTERIEURE	13,8	15,3	15,4	16,8	14,5
DETTE PUBLIQUE TOTALE	46,6	52,5	57,3	56,7	57,9
PIB	5 914,4	6 216,9	6 805,6	7 676,4	9 213,9

Source : BRB